

ROYAUME DU MAROC
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION – FAO
GOUVERNEMENT D’ITALIE

**GESTION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LA PROVINCE DE TAZA
(GCP/MOR/016/ITA)**

MISSION D’EVALUATION FINALE CONJOINTE

Italie-FAO-Maroc

RAPPORT FINAL

Janvier 2002

REMERCIEMENTS

Les consultants tiennent à remercier ici les fonctionnaires du siège de la FAO à Rome et du siège régional du Caire, le Représentant de la FAO au Maroc et le personnel de la Représentation de la FAO à Rabat, les cadres et techniciens de l'Administration Marocaine (MADREF, Direction de l'Elevage, DREF, DPA et tous les autres) et les membres de l'équipe du projet à Taza pour l'assistance et la collaboration fournies à la mission pour permettre le bon déroulement de l'évaluation.

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
<u>Acronymes</u>	4
I. Résumé exécutif	5
II. Introduction	8
III. Antécédents et contexte	9
IV. Analyse des objectifs et de la conception	10
A. Justification	10
B. Objectifs et stratégie d'intervention	10
C. Conception	11
V. Analyse de la mise en œuvre, l'efficience et la gestion	13
A. Budget et dépenses	13
B. Activités et produits	13
C. Appui du Gouvernement	18
D. Appui technique et opérationnel	19
VI. Evaluation des résultats et de l'efficacité	20
A. Effets et impact	20
B. Coût-efficacité	23
C. Facteurs principaux qui ont influé sur les résultats	23
VII. Conclusions et recommandations	24
VIII. Leçons apprises	28
<u>Bibliographie</u>	29
<u>Annexes</u>	
1. Termes de Référence	30
2. Liste des sites visités et des personnes rencontrées	51
3. Liste des documents et autres matériels consultés	56
4. Situation financière du projet	61
5. Tableaux d'analyse de la performance	63
6. Fiches technico-économiques de quelques actions du projet	72

ACRONYMES

AGPC	Crop and Grassland Service, Plant Production and Protection Division
AGR	Action Génératrices de Revenu
DH	Dirham
DIGRAP	Diagnostic Global Rapide et Participatif
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DNP	Directeur National du Projet
EU	Etats Unis
FAO	Food and Agriculture Organization
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MADREF	Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural, des Eaux et Forêts
NU	Nations Unies
PA	Plan d'Action
PBEE	Bureau du Programme, du Budget et de l'Evaluation
PDD	Plan de Développement de Douar
PMH	Petite et Moyenne Hydraulique
PO	Plan d'Opération
PTA	Plan de Travail Annuel
TCDM	Cooperation with Bilateral and Multilateral Agencies

1 Dollar EU = 11,245 Dirhams

I. RESUME EXECUTIF

Le Projet GCP/MOR/016/ITA identifie une stratégie d'approche à mettre en œuvre dans deux zones agro-écologiques de la Province de Taza, la Tazekka et la Tafrata, comme moyen pour renverser les tendances négatives de dégradation enregistrées dans les années récentes. Cette stratégie est basée sur une planification et gestion participative des ressources naturelles.

La mission d'évaluation finale conjointe du projet était prévue, dans le document de formulation, avoir lieu quatre mois avant la fin des activités. La mission s'est déroulée du 03 au 20 janvier 2002, précédée d'une journée de briefing au siège de la FAO à Rome le 18 décembre 2001. La mission était composée par M. C. Carugi, représentant la FAO et chef de mission, de M. P. Audia, représentant le Gouvernement Italien, et de M. A. El Yamani, représentant le Gouvernement du Maroc¹. Le calendrier de la mission est reporté en Annexe 2.

La mission d'évaluation finale conjointe a formulé les conclusions suivantes :

- Le projet aurait gagné à garder son caractère pilote et appliquer la méthodologie d'approche permettant d'aboutir à une planification participative des actions, se traduisant dans l'élaboration de Plans de Développement des Douar (PDD). Dans cet esprit, on aurait pu limiter les actions à un petit nombre de localités.
- Dans cette logique, l'objectif à atteindre serait l'élaboration d'un modèle d'aménagement et de gestion participative des ressources naturelles pouvant être généralisé sur l'ensemble des deux zones retenues, ainsi que dans d'autres zones similaires au Maroc.
- La mise en œuvre de l'approche participative reste à parfaire, surtout en ce qui concerne le développement de la communication interactive et des mesures d'accompagnement. Certains problèmes sociologiques, identifiés dès le départ, restent encore sans solution.
- L'équipe a travaillé en strict contact avec les populations. Même sans aboutir à l'élaboration des PDD, on enregistre des effets positifs. Il s'agit de la responsabilisation des communautés villageoises, du renforcement de l'esprit associatif, des relations entre populations et agents de l'Etat ainsi que du rôle accru de la femme dans le développement.
- L'approche participative a constitué une nouveauté ayant suscité un grand intérêt de la part des structures techniques et administratives décentralisées ; toutefois, il faudra faire attention à ne pas l'utiliser comme moyen pour faire passer des décisions pré-établies.
- L'absence du cadre logique et du schéma de suivi/évaluation a eu des conséquences négatives sur la mise en œuvre du projet. On remarque des incohérences dans la logique d'intervention, ce qui a engendré une confusion au niveau de l'exécution du projet.
- La structuration de l'équipe du projet a été mal formulée et s'est avérée inadéquate. Le projet aurait eu besoin d'une équipe consacrée à plein temps à son exécution.
- La performance du projet est acceptable par rapport aux quatre Plans d'Opérations approuvés par la FAO. Toutefois, l'impact des actions sur les ressources naturelles reste faible, voir nul. Les réalisations du domaine de gestion des forêts et terrains de parcours sont encore très faibles. Celles d'aménagement des eaux de source sont importantes. Les actions de soutien à l'agriculture et à l'élevage, bien que réussies, n'ont pas aidé le projet

¹ Le présent rapport est le fruit de la collaboration entre M. Carugi, M. Audia et M. El Yamani. La finalisation du rapport a été effectuée par M. Carugi.

à réaliser celles de gestion des ressources naturelles. Les actions de conservation des sols sont en général positives. Les AGR semblent nécessiter encore d'être consolidées. Toutes ces actions semblent sectorielles, c'est à dire valables si considérées isolement, mais elles ne constituent pas un modèle intégré visant un renversement des tendances de dégradation des ressources. Le projet a trop insisté sur les actions ayant un impact direct sur les productions et les revenus tout en négligeant les actions concernant directement la gestion des forêts et des terrains de parcours.

- Les effets sur les ressources naturelles, mise à part l'eau, ne sont pas encore visibles et les effets sur les revenus des bénéficiaires nécessitent d'être consolidés.
- L'organisation du travail d'équipe est inadéquat. Il y a un manque de coordination entre les deux cellules et entre les techniciens affectés à temps plein au projet et ceux de l'Administration affectés à temps partiel. Le manque de spécification des rôles et des attributions respectives a engendré des incompréhensions entre les services de l'Administration (DREF et DPA).

Sur la base de ce qui précède, la mission d'évaluation conjointe estime que à l'état actuel le projet n'a pas produit des résultats qui puissent justifier le financement d'une éventuelle deuxième phase. En vue de valoriser au maximum les actions réalisées et l'expérience acquise, la mission recommande de :

Pour le bailleur de fonds et la FAO

- Prolonger, sans apport financier supplémentaire, les activités pour une période appropriée (15 à 20 mois), compte tenu de l'existence d'un reliquat budgétaire important et des quelques acquis enregistrés, qui nécessitent d'être consolidés. Plusieurs raisons suggèrent cette recommandation. D'abord, l'utilisation de ce reliquat budgétaire dans un nouveau projet au Maroc aurait un coût d'opportunité beaucoup plus élevé. Deuxièmement, bien que lentement, le projet est en train de progresser : si on ferme les activités, on risque de perdre les acquis obtenus jusqu'à maintenant.
- Prévoir une mission d'évaluation après douze mois d'exécution de phase de prolongation (avril/mai 2003), qui, sur la base des résultats obtenus, puisse se prononcer sur l'opportunité d'envisager une éventuelle deuxième phase du projet.
- Considérer la requête de la Direction de l'Elevage d'une mission d'un consultant international en législation foncière pour appuyer dans la mise à jour des lois existantes sur la gestion des ressources naturelles et aider à formuler la nouvelle loi de la montagne.

Pour la FAO et le Gouvernement du Maroc

- Nommer un nouveau responsable du projet à Taza, à choisir parmi les cadres ayant travaillé dans le projet. Le nouveau responsable devra accorder une importance particulière à la coordination des activités et des ressources humaines, et devra améliorer l'organisation du travail à travers l'institution de réunions de bilan/programmation périodiques avec la participation de toute l'équipe.
- En considération de la réduction des activités du projet dans la phase de prolongation, réduire le nombre des techniciens affectés à temps partiel au projet, et augmenter dans la mesure du possible, et sans incidence sur le budget, les employés à temps plein.

Pour la Direction du Projet et la FAO

- Recentrer les objectifs du projet, en mettant l'accent sur la mise au point d'un modèle méthodologique et opérationnel qui sera expérimenté sur une partie des deux zones agro-écologiques (Tafrata et Tazekka).
- Concentrer les interventions sur un nombre réduit de localités, notamment les six premiers douars dans la Tazekka pour la zone forestière, et les quatre douars de la Tafrata gravitant sur les parcours du Dir et de Solb-Nouamer.

Pour la Direction du Projet

- En fonction du nombre réduit de douars et d'activités recommandé, élaborer un nouveau cadre logique et un système de suivi/évaluation interne au projet pour la prolongation des activités « mai 2002 – décembre 2003 », sur la base du travail effectué par le consultant international en agro-économie et en collaboration avec ce dernier. Il est conseillé de retenir non plus de deux-trois indicateurs pour chaque activité, résultat et objectif. Cette consultation est à organiser dans le plus bref délai, voir avant avril 2002.
- Achever les outils de communication en cours d'élaboration, notamment les boîtes à images, afin de les distribuer au plus tôt dans les écoles et autres lieux éducationnels. Ce travail sera effectué avec l'appui d'un expert international en communication, dans une consultation à prévoir avant avril 2002.
- Capitaliser l'expérience du projet avec l'appui d'un consultant international en approche participative pour fournir au MADREF et à la FAO un modèle de gestion participative des ressources naturelles à répliquer dans la zone du projet et dans d'autres zones similaires. Cette consultation est à prévoir pour avril/mai 2003.
- Identifier et mettre en œuvre, de concert avec le MADREF, les mesures aptes à enlever les contraintes socio-foncieres, en particulier dans la Tafrata, en tenant compte de tous les usagers des ressources pastorales.
- Identifier et mettre en œuvre, de concert avec les populations, des actions ayant un impact direct et important sur la conservation et la gestion durable des ressources naturelles, et élaborer une stratégie permettant d'ancrer de manière cohérente ces actions sur les activités déjà en cours. Il est conseillé de limiter au maximum (voir arrêter, une fois complétées celles en cours) les actions relatives au domaine d'aménagement des eaux (séguias et autre) tout en augmentant sensiblement celles afférant au domaine de gestion des forêts et terrains de parcours.
- Consolider les AGR entamées, en améliorant la maîtrise technique de l'activité économique de la part des acteurs impliqués, en accordant l'attention nécessaire aux aspects liés à la valorisation et à la commercialisation.
- Elaborer, en concertation avec les populations, les Plans de Développement des Douars (PDD) dans les dix douars retenus. Ces plans doivent constituer un ensemble homogène dans lequel les activités nouvelles, plus directement liées à l'environnement, se trouveront en cohérence avec celles en cours.

II. INTRODUCTION

Le document de formulation du Projet GCP/MOR/016/ITA prévoyait une mission d'évaluation finale conjointe, dont les Termes de Référence sont reportés en Annexe 1, à exécuter quatre mois avant la fin des activités. La mission s'est déroulée du 03 au 20 janvier 2002, précédée d'une journée de briefing au siège de la FAO à Rome le 18 décembre 2001². La mission était composée par M. C. Carugi, représentant la FAO et chef de mission, de M. P. Audia, représentant le Gouvernement italien, et de M. A. El Yamani³, représentant le Gouvernement du Maroc.

La mission d'évaluation a prévu les étapes suivantes :

- Réunion préliminaire à la Représentation de la FAO à Rabat⁴ (4/1/2002)
- Visites de terrain et entretiens avec le personnel du projet et les fonctionnaires des ministères concernées (du 5 au 15/1/2002). Synthèse et restitution des conclusions au niveau de Taza (14/1/2002)
- Rédaction du Rapport de mission provisoire (Rabat, du 16 au 20/1/2002) et restitution de celui-ci au niveau central⁵ (Rabat, le 18/1/2002)

Le calendrier de la mission et la liste des personnes rencontrées sont présentés en Annexe 2.

Lors de la réunion préliminaire à la Représentation de la FAO à Rabat, la mission a été informée qu'une prolongation jusqu'au 30/4/2002 avait été accordée par FAO/TCDM.

A sa rentrée à Rome, le chef de mission a eu un de-briefing au siège de la FAO pour présenter les principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation.

² Le briefing des deux consultants internationaux a vu la participation de M.me C. Batello (AGPC), M. A. Zarembo (TCDM) et M. D. Shallon (PBEE).

³ M. El Yamani est l'actuel Directeur National du Projet, mais cela n'a pas porté préjudice au bon déroulement de la mission. M. El Yamani a contribué de façon correcte, objective et indépendante à la mission d'évaluation. Son apport a été essentiel dans l'analyse, les conclusions et les recommandations formulées.

⁴ Etaient présents à la réunion préliminaire: M. A. Ben Romdhane, Représentant FAO au Maroc, M. Sbihi, Directeur de l'Élevage au Ministère de l'Agriculture, Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, M. A. El Maghraoui, Assistant au Programme à la FAO Rabat, M. El Yamani, Représentant du Maroc dans la mission d'évaluation conjointe, M. C. Carugi, Représentant de la FAO dans la mission d'évaluation conjointe, M. P. Audia, Représentant de l'Italie dans la mission d'évaluation conjointe, M. Benembarek, Assistant au Programme à la FAO Rabat.

⁵ Etaient présents à la restitution : M. A. Ben Romdhane, Représentant FAO au Maroc, M. Sbihi, Directeur de l'Élevage au Ministère de l'Agriculture, Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, M. A. El Maghraoui, Assistant au Programme à la FAO Rabat, M. El Yamani, Représentant du Maroc dans la mission d'évaluation conjointe, M. C. Carugi, Représentant de la FAO dans la mission d'évaluation conjointe, M. P. Audia, Représentant de l'Italie dans la mission d'évaluation conjointe, M.me F. Ait Bouzid, D.C. Rabat, M. L. Amaoun, M.C.E.F., M. S. Elmercht, D.R.E.F.-N.E. de Taza, M. N. Tahsa, D.P.A. de Taza.

III. ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Le Projet GCP/MOR/016/ITA origine du constat que la dégradation des ressources naturelles avec ses conséquences directes et indirectes sur l'appauvrissement du niveau de vie des populations locales, qui trouvent de quoi vivre sur ces ressources mêmes, est un thème prioritaire pour le Gouvernement marocain. Egalement, la FAO et le Gouvernement d'Italie sont très sensibles à ces problématiques, ceci étant démontré par les nombreuses initiatives de coopération dans ce secteur et dans la région nord-africaine dans le cadre du Programme de Coopération FAO/Gouvernement d'Italie.

Le cadre institutionnel, la situation socio-économique et technique et l'environnement du projet au moment de son approbation sont décrits dans les Termes de Référence. La mission n'a pas trouvé des changements importants dans le contexte du projet en cours d'exécution.

On reporte ci-dessous quelques éléments descriptifs du projet :

Mission de formulation :	Mars 1996
Approbation du Document de Formulation du Projet :	Mars 1997
Date de signature du Plan d'Opérations :	Octobre 1997
Date de mise en place de l'équipe de projet :	Avril 1998
Date de démarrage des réalisations de terrain :	Octobre 1998
Montant du financement :	2.940.580 dollars EU
Durée initiale :	36 mois
Extensions dans le temps :	1 an (jusqu'à septembre 2001) 3 mois (jusqu'à décembre 2001) 4 mois (jusqu'au 30 avril 2002)

IV. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DE LA CONCEPTION

A. Justification

La raison d'être du projet est pertinente aussi bien par rapport aux problématiques de la zone qu'aux politiques gouvernementales en matière de gestion des ressources naturelles⁶. Le cadre législatif spécifique aux forêts traite déjà de la participation dans les actions de gestion des ressources forestières de la part des populations y gravitant. Il est aussi intéressant de noter qu'une réflexion est en cours au niveau national sur celle qu'on appelle la « loi de la montagne », laquelle veut tenir compte des nécessités et préoccupations des populations concernées dans la gestion des ressources naturelles.

Le projet identifie une stratégie d'approche basée sur la planification et gestion participative des ressources naturelles comme moyen pour renverser les tendances négatives de dégradation enregistrées dans les années récentes. Elle correspond aussi aux besoins identifiés du secteur/sous-secteur et de la population. Les ressources naturelles, c'est à dire les forêts, les terrains de parcours, les sols et l'eau, sont soumises à une pression importante par l'incrémentation de la démographie et le caractère aléatoire des conditions climatiques. Surtout les parcours et les forêts sont surexploitées et des conflits liés à l'utilisation concurrentielle de ces ressources apparaissent de plus en plus.

B. Objectifs et stratégie d'intervention

Un certain manque de clarté est constaté au niveau de la conception et de la formulation du projet ; en particulier, on remarque une insuffisante explicitation de la stratégie d'intervention, qui découle à notre avis d'un manque de précision au niveau des objectifs. Ces derniers, tout comme les résultats escomptés, apparaissent trop ambitieux⁷, compte tenu des facteurs suivants : a) la durée limitée du projet, établie en 3 ans ; b) les problématiques socio-foncières en présence, dont l'ampleur et la complexité avaient été comprises dès le début⁸ ; et c) la nouveauté représentée par l'approche participative, au niveau des structures techniques chargées de la réalisation du projet. Les objectifs du projet n'ont pas été objet de révision en cours d'exécution.

La stratégie du projet devait s'articuler autour de trois axes d'intervention, à savoir :

- la mise en place d'un système d'exploitation pastoral basé sur la rotation des parcours, avec le développement de la production fourragère ;
- l'introduction de systèmes de production améliorés et durables, avec le développement d'activités génératrices de revenu ;
- une planification et gestion décentralisée et participative des interventions, à travers l'adoption d'une méthodologie d'approche participative.

⁶ Voir par exemple : Dahir portant loi n° 1.76.350 relative à l'organisation de la participation de la population au développement de l'économie forestière ; Dahir portant loi n° 33-94, relative aux périmètres de mise en valeur en bour, qui a créé le cadre législatif pour les interventions de l'Etat dans ces zones « en concertation et avec la participation des agriculteurs concernés ».

⁷ Voir le document de formulation pour le détail des objectifs immédiats, les résultats et les activités (§ D).

⁸ Voir le rapport de mission de M.me M.T. Cobelli, octobre-novembre 1997.

Ce dernier axe devait constituer l'ossature sur laquelle édifier les deux autres. Pour chacun de ces axes, des domaines d'intervention ainsi qu'un inventaire d'actions possibles avaient été identifiés. A terme, le projet devait représenter un modèle d'exploitation et de gestion durable des ressources naturelles à diffuser dans d'autres zones similaires.

La mise en œuvre de cette stratégie d'intervention devait s'appuyer sur une planification soignée des actions, qui mettrait l'accent d'abord et avant tout sur les questions méthodologiques d'approche participative et sur les mesures d'accompagnement telles que l'information, la sensibilisation, la formation, l'animation et le développement de la communication interactive.

Les retards cumulés dès le démarrage du projet et les contraintes administratives liées à ces retards, combinés – entre autre – au manque d'une lecture critique des documents de base⁹, ont poussé l'équipe du projet à mettre l'accent sur les réalisations physiques, en multipliant dans un nombre croissant de douars les quelques actions identifiées (séguias, cuniculture, élevage caprins, couture, et autre).

En effet, ces « actions de facilitation », auraient dû constituer des « portes d'entrée », pouvant susciter l'intérêt des populations, sur lesquelles greffer les interventions plus importantes et directement liées à la gestion durable des ressources naturelles. Malheureusement, ces dernières n'ont pas été développées par le projet, qui s'est limité à répliquer les premières. En outre, les sessions de Diagnostic Global Rapide et Participatif (DIGRAP) se sont limitées à l'identification des « actions de facilitation » faisant l'intérêt à court terme des communautés, sans développer la réflexion sur les interventions ayant un impact sur l'environnement et, partant, sans arriver à l'élaboration des Plans de Développement de Douar (PDD).

De ce fait, le caractère pilote du projet, qui devait orienter l'élaboration d'un modèle original de gestion durable et participative des ressources naturelles de la région du Taza, cédait le pas à la routine, tant sur le plan méthodologique, avec une répétition mécanique des DIGRAP, que sur le plan technique et opérationnel, avec la réplique en série des mêmes actions dans presque tous les douars.

C. Conception

Le document de formulation donne seulement une indication quantitative et une localisation géographique des bénéficiaires, et mentionne d'autres acteurs tels que les services techniques de l'Administration de Taza et les élus des Cercles et des Communes Rurales (§ B3 dans le document de formulation). Une description plus détaillée de tous les acteurs à impliquer dans le projet aurait aidé à prévenir certains problèmes d'ordre sociologique surgis dans certaines zones lors de la mise en œuvre¹⁰. Cette description aurait traité de leurs intérêts et attentes, de leur sensibilité vers la gestion des ressources naturelles, de leurs potentialités et mandat, finalement du rôle que tout un chacun pourrait jouer dans le projet.

Concernant l'ancrage institutionnel du projet, le document de formulation prévoyait un Comité Directeur au niveau national avec des responsabilités d'orientation et d'approbation des plans de travail annuels. Un Comité Provincial de Pilotage était aussi prévu pour superviser le projet, sous la tutelle du Gouverneur de Taza et comprenant la Direction

⁹ Il s'agit du document de formulation et des rapports élaborés par la mission de lancement en octobre-novembre 1997 (Bonfiglioli, Cobelli, Bayer).

¹⁰ On pense ici au reboisement à Ras el Maa et aux mises en repos dans la Tafрата.

Provinciale de l'Agriculture (DPA), la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF), les élus des communes rurales et les représentants des communautés¹¹. Les rôles et les attributions respectives entre les structures administratives décentralisées concernées dans les réalisations, surtout la DREF et la DPA, n'ont pas été spécifiés avec précision dans le document de formulation, ce qui a causé un problème au niveau de la coordination des différentes activités durant la mise en œuvre du projet. Le problème de manque de coordination a été confirmé par la plupart des cadres de l'Administration lors de la réunion de restitution sur le terrain du 14 janvier 2002. Il est à souligner aussi que le document de formulation prévoyait le risque de faible coordination opérationnelle entre la Direction de l'Élevage et la Direction des Eaux et Forêts au niveau central et entre la DPA et la DREF au niveau provincial (§ F dans le document de formulation).

On remarque aussi l'absence, dans les documents de base, du cadre logique et du schéma de suivi-évaluation, ce qui n'a pas été sans conséquences au niveau de la mise en œuvre et, partant, des effets globaux du projet. En effet, la hiérarchisation des objectifs, résultats, activités et apports est présentée sous forme de texte. Ceci rend difficile la lecture de la logique d'intervention du projet et empêche d'avoir une vision claire soit des indicateurs objectivement vérifiables à chaque niveau soit des hypothèses et risques correspondants. La formulation d'un cadre logique selon des standards normalement utilisés dans le système des Nations Unies (NU) aurait permis d'une part, l'explicitation des interrelations entre *objectif-résultat-activités-apports* et de l'autre, la mise en place d'un système approprié de suivi-évaluation, élément indispensable pour une correcte mise en œuvre de tout projet de développement. Le manque de cadre logique est à l'origine de certaines incohérences constatées entre objectifs et résultats, résultats et activités et activités et apports, ce qui a engendré une confusion au niveau de l'exécution. A titre d'exemple on peut citer :

- *Résultat 1.1 : constitution d'une équipe pluridisciplinaire.* Il s'agit d'un apport et non d'un résultat de projet, ce sont les ressources humaines du projet.
- *Résultat 1.2 : analyse de l'information de base.* Il s'agit d'une activité à mener pour produire les PDD et non d'un résultat de projet.
- *Résultat 2.5 : contrôle technique, temporel et financier du projet.* Il s'agit d'une procédure qui est appliquée dans tout projet, et non d'un résultat.

La structuration de l'équipe du projet, qui est composée en majorité des cadres et techniciens de la DREF et de la DPA travaillant tant pour le projet que pour la structure d'appartenance, a été mal planifiée et s'est avérée inadéquate, aussi bien par rapport aux objectifs que par rapport à l'approche méthodologique adoptée. Le fait de consacrer une partie du temps de travail aux actions du projet, en utilisant une approche nouvelle qui demande un changement de comportement et d'attitudes, et une autre partie aux activités de routine de la structure d'appartenance, avec une approche d'encadrement classique des populations, a eu des retombées négatives aussi bien sur la réalisation du programme d'activités que sur l'assimilation et appropriation de la méthodologie adoptée.

Concernant les principales hypothèses et risques probables, explicites ou implicites, prévus dès la formulation dans la conception d'ensemble du projet, on remarque le risque de retard dans le recrutement du personnel national au niveau national et provincial. Bien que prévu, ce risque s'est avéré, au démarrage de la phase de la mise en œuvre, suite aux problèmes liés au manque de précision dans l'ancrage institutionnel (§ F dans le document de formulation).

¹¹ Le Comité Directeur National ne s'est jamais réuni dans la phase de mise en œuvre du projet.

V. ANALYSE DE LA MISE EN OEUVRE, L'EFFICIENCE ET LA GESTION

A. Budget et dépenses

Le projet a démarré avec une mission de lancement d'octobre-novembre 1997 (Bonfiglioli, Cobelli, Bayer). Des retards ont eu lieu dans la mise en route du projet, en particulier dans le recrutement de l'expert gestionnaire¹² et du personnel ainsi que dans l'élaboration du premier Plan de Travail Annuel (PTA). En conséquence à cela, il y a eu un retard dans le déblocage des fonds au cours de la première année d'exécution. Mis à part ce retard initial, le projet a vécu aussi des retards dans l'approbation de la part de la FAO des Plans d'Opération, à attribuer probablement en partie aux mécanismes et temps d'approbation de la FAO et en partie aux nécessités de trouver un accord sur les modifications à apporter aux plans présentés. Le Plan 1999 a été approuvé après inclusion des changements recommandés par la mission de *back-stopping* de mai 1999. Les Plans 2000 et 2001 ont été approuvés dans les deux missions de revue tripartite, de février 2000 et de mai 2001.

Tableau n. 1 : Décalage entre élaboration et approbation des Plans d'Opération

Plans d'opérations	Date d'élaboration	Date d'approbation
Plan 1998	Août 1998	Septembre 1998
Plan 1999	Décembre 1998	Mai 1999
Plan 2000	Décembre 1999	Février 2000
Plan 2001	Décembre 2000	Mai 2001

L'Annexe 4 donne la situation financière du projet au 16 janvier 2002. Cette situation donne un reliquat de budget de 388.173 dollars EU, disponible à partir du 1 mai 2002.

B. Activités et produits

Analyse de la performance

Du point de vue de l'analyse de la performance, c'est à dire le niveau d'activités réalisées par rapport aux activités prévues dans les quatre Plans d'Opérations approuvés par la FAO, la plupart des réalisations prévues pour 1998, 1999 et 2000 a été réalisée. Certaines réalisations ont été reportées d'un Plan d'Opération annuel à l'autre, pour être complétées dans l'année suivante. Pour ce qui concerne le Plan d'Opérations 2001, on estime aujourd'hui d'être à environ 70% des réalisations prévues (voir l'Annexe 5 pour les tableaux de performance et l'Annexe 6 pour les fiches technico-économiques de quelque action type dans les cinq domaines d'intervention retenus).

Du point de vue quantitatif, les réalisations sont très faibles dans le domaine de *la gestion et la réhabilitation des forêts et des terrains de parcours*. Parmi les facteurs qui semblent avoir contribué au faible taux de réalisations et au retard dans le lancement des actions plus importantes prévues dans ce domaine, on remarque les difficultés sur le plan sociologique, comme par exemple la problématique foncière et le développement du phénomène d'appropriation illégale des terres collectives en vue de leur mise en valeur agricole, et sur le

¹² Des incompréhensions semblent avoir eu lieu entre DREF et DPA concernant la nomination de l'expert gestionnaire.

plan technique, comme par exemple l'indisponibilité des semences pastorales. La complexité de la problématique foncière était déjà soulignée dans le premier rapport de M.me Cobelli en 1997, qui suggérait de donner une attention prioritaire à ce problème avant d'entamer les réalisations. Il faut signaler que ce domaine devait être un des axes portants de la stratégie du projet, qui visait, entre autre, l'introduction d'un système d'exploitation pastoral amélioré.

A Tafrata, la mise en repos des premiers 4000 ha (le Dir, douar Fritissa) était prévue en 1998, reportée en 1999 et lancée avec une réduction de surface à 2.450 ha dans la période octobre 1999 – mars 2000. Aujourd'hui, cette mise en repos n'est pas respectée par d'autres tribus environnantes (province de Taourirt), et les populations de Fritissa reprochent au projet de leur avoir empêché l'exploitation agricole¹³ alors que d'autres sont en train d'exploiter le parcours. Le lancement récent de l'opération de délimitation du parcours collectif Solb Nouamer sur 3.000 ha, par l'engagement de discussions entre les associations de M'zarcha, Ouled Draoui et Boumsaad, semble avoir commencé sur des bases meilleures. Ces discussions ont abouti à une concertation entre les associations des trois douars concernés et la procédure est actuellement au stade d'approbation par les autorités locales.

A Tazekka aussi les premières actions concrètes de gestion de forêts, telles que le dépressage (300 ha dans 6 douars), l'élimination de la fougère (21 ha à Bab Azhar) et l'aménagement de la parcelle de multiplication des espèces autochtones à Bab Boudir, ont été lancées dans la période octobre 2000 – mars 2001. D'autres actions mineures ont été réalisées en 2001, telles que la collecte de semences sylvo-pastorales au niveau du Parc National de Tazekka (207 kg de *Cistus* sp, 26 kg de *Cytisus* sp et 7 kg d'autres genres, *Vicia*, *Dactylis*, *Lavandula*, *Adenocarpus*), le lancement de la conservation de la faune et l'installation de 5 parcelles de suivi de la dynamique de la végétation¹⁴. Ces retards dépendent en partie du fait que les populations n'étaient pas prêtes à fournir la participation demandée : d'une part, l'Administration avait l'habitude de prendre en charge la totalité des frais pour la réalisation de ce genre d'opérations, et de l'autre, la gestion des ressources forestières n'est pas la première priorité des populations. Un autre facteur qui a contribué au retard dans ce volet est attribuable à la requête des responsables du Parc National de Tazekka de réaliser des consultations en matière de foresterie et d'organisation des parcours avant la mise en œuvre de ces activités. C'est ainsi qu'on a procédé au recrutement de deux consultants dont un international et l'autre national pour appuyer l'équipe du projet dans la mise en œuvre de cette composante dont les actions ont été reprogrammées pour l'exercice 2000.

La quantité et la qualité technique des actions dans les autres quatre domaines d'intervention retenus (*gestion des ressources en eau, intensification de l'agriculture et élevage, conservation des sols, diversification des activités économiques*) est en général satisfaisante, mais elle diffère d'un domaine à l'autre. La gestion des ressources en eau a vu des réalisations importantes soit en qualité qu'en quantité (dans les deux zones presque 29.000 ml de séguias, 17 sources aménagées et 17 bassins d'accumulation, avec un taux de participation de l'ordre de 21% du coût total de l'investissement). Ces actions visent une meilleure utilisation de l'eau des nombreuses sources qui existent dans les deux zones, et certainement ont réussi dans leur objectif.

¹³ Sur une surface d'environ 700 ha.

¹⁴ Concernant cette action, aucune appréciation est possible à ce stade. Pour cela il faut attendre au moins cinq ans, ce qui est bien au delà de la fin du projet. Une de ces parcelles a été visitée par la mission, il y avait un berger qui était en train de faire pâturer ses chèvres dans la parcelle, ce qui démontre que, bien que clôturées, ces parcelles ne sont pas toujours respectées par les agro-pasteurs.

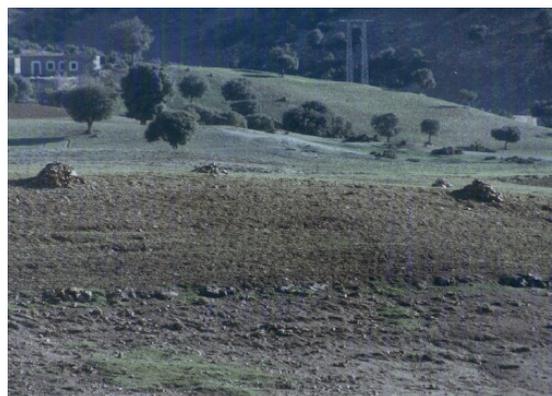
Pour ce qui est du domaine de conservation des sols, le projet s'est concentrée seulement sur trois actions relativement coûteuses dans le cadre des plans 98, 99 et 2000, la protection des berges, l'aménagement d'un pont au niveau du Oued Sidi Majbeur et la construction d'un mur de soutènement au niveau du Oued Ghaffoula, avec une participation de 24% du coût total de la part de la population. A Tazekka et dans le cadre du plan d'opérations 2001, les actions entreprises ont porté sur les travaux de terrassement et semi-terrassement, la lutte contre l'érosion et l'épierrage, dans 7 douars. Ici la participation de la population s'est élevée à 21% du coût total de l'investissement. Cette deuxième vague de réalisations, programmée depuis 1999 et reportée jusqu'au 2001, s'adresse à la défense de la ressource « sol », en réduisant l'érosion, et dans son utilisation rationnelle pour la production agricole.

L'opération d'épierrage mérite quelques considérations. La mission a visité l'épierrage fait avec l'assistance du projet à Dayar Chicker, dans des terres collectives de la Zone 3 du Parc National de la Tazekka. L'opération a consisté à enlever, avec l'assistance projet (achat matériels et paiement de la main d'œuvre qualifiée) et la participation physique des exploitants, les pierres de terrains agricoles non particulièrement sujets à l'érosion¹⁵, en les utilisant pour la délimitation des parcelles. Les terrains libérés des pierres donnent des rendements 1,5 fois supérieurs à la moyenne, mais le coût de l'opération a été assez important, s'élevant à environ 970 dollars EU par hectare, dont le 60 % pour la main d'œuvre qualifiée (voir la fiche technico-économique correspondante dans l'Annexe 6). La nature collective des terres, qui ne stimule pas l'exploitant à un tel investissement foncier, et le coût élevé de l'opération, comme elle a été exécutée par le projet, en limitent la réplique de la part des exploitants. D'ailleurs, la mission a noté certains cas où les exploitants enlèvent les pierres de leurs parcelles d'une façon plus économique pour les mettre dans des cumules à côté de leurs parcelles (voir Photo 2). S'il est vrai qu'il est plus cher de transporter les pierres ailleurs que de les utiliser sur place pour la délimitation des parcelles, il est aussi vrai que très probablement sans le projet personne ne s'adonnera à une telle opération.

Photo 1 : Assoukh, épierrage fait avec le projet



Photo 2 : Assoukh, épierrage fait par les exploitants



Les actions de soutien à l'agriculture - l'intensification de l'arboriculture, du maraîchage et des cultures fourragères - et à l'élevage - protection sanitaire contre l'entérototoxicité et les parasitoses internes et la vulgarisation de nouvelles techniques d'alimentation animale - ont été bien exécutées. Elles ont rencontré en général l'avis favorable des populations, qui ont constaté les augmentations des productions et par conséquent des revenus. Bien que réussies, les actions de soutien à l'agriculture et à l'élevage ne peuvent pas être considérées un succès au 100 % pour le projet. Il est à signaler que certaines d'entre elles font partie du programme

¹⁵ Il s'agit de terrains lourds sans croûte superficielle avec une pente largement inférieure à 1% (voir Photo 1).

de la DPA. Pour éviter le risque d'aller au dehors du thème principal du projet, elles devaient être utilisées avec parcimonie, en tant que « actions d'entrée » pour entreprendre les actions prioritaires du domaine de gestion des forêts et des terrains de parcours.

Les actions de soutien à la diversification des activités économiques pour les femmes et les jeunes, réalisées à partir de 1999, ont porté sur l'apiculture (6 douars), la promotion des caprins laitiers (3 douars), la cuniculture (6 douars), l'oléiculture (l'huilerie près de Guercif), la couture (8 douars), les fours améliorés (13 douars) et l'hygiène de l'eau. Si du point de vue quantitatif ces actions ont été importantes, les résultats économiques de certaines d'entre elles (couture, apiculture, cuniculture et caprins laitiers) sont différents et leur durabilité reste à vérifier dans le temps. L'huilerie a été réalisée correctement du point de vue technique, mais n'était pas dans les actions indiquées dans le document de formulation. L'huilerie est une action valide en soi, car on améliore la filière de l'olivier à l'aval et les producteurs bénéficient de l'augmentation de la quantité d'huile extrait de leur production, mais le lien avec une meilleure gestion des ressources naturelles n'est pas directe. De plus, les bénéficiaires directes sont seulement les 8 membres de l'association, et ceci avec un investissement extrêmement élevé (environ 50.000 dollars EU). D'autres actions ont été menées après un insuffisant travail préparatoire, connaissant ainsi l'échec total. On pense ici à la distribution de 350 fours améliorés, où on a enregistré des cas d'éclatement lors de la cuisson. Ceci pourrait être expliqué par le non enterrement des fours avant leur utilisation : un travail préparatoire aurait identifié les besoins éventuels de modification de la technologie pour l'adapter au type de cuisine de la zone et aurait aidé dans la formation et la sensibilisation des femmes vers l'importance de l'utilisation des fours pour réduire l'utilisation du bois.

En conclusion, il est vrai que toutes les activités prévues par les différents Plans de Travail Annuel (ou Plans d'Opérations, comme on les a appelés au projet) ont été réalisées, mais l'impact de celles-ci sur l'environnement reste faible et non visible, voir nul. Concernant les réalisations physiques, relatives aux cinq domaines d'intervention retenus, la mission se demande si l'intensification des systèmes de production agricole et d'élevage promue par le projet n'est pas excessive par rapport à une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles disponibles dans les deux zones, ce qui correspond à l'objectif primordial du projet. Certes l'équilibre entre homme et son environnement naturel est difficile à cerner avec exactitude, mais même en tenant compte de cela, la mission estime que le projet a trop insisté sur les actions ayant un impact direct sur les productions et les revenus, en s'adaptant aux demandes des populations, tout en négligeant les actions concernant directement la gestion des forêts et des parcours.

Planification des activités

Au niveau de la programmation/planification des activités, on remarque une certaine confusion terminologique, qui semble être le reflet d'une mauvaise compréhension conceptuelle et en termes de contenu, entre : Plan d'Action, Plan d'Opération, Plan de Travail Annuel et Plan de Développement de Douar, ce qui a eu des répercussions directes au niveau technique, méthodologique et opérationnel.

L'équipe du projet a travaillé sur la base d'un document de programmation un peu générique, appelé indifféremment Plan d'Action ou Plan d'Opération, dans lequel une liste globale d'interventions était répertoriée chaque année et présentée de manière non structurée. Cette

programmation n'était pas « contextualisée » au niveau de chaque douar, ni restituée aux communautés villageoises concernées afin qu'elles s'en approprient.

En fait, la démarche de la planification participative devait aboutir, progressivement, à l'élaboration de Plans de Développement des Terroirs (les PDD, douar et inter-douar). Ce processus de planification, progressif et itératif, prévoit des phases intermédiaires de programmation annuelle des activités à réaliser, ce qui constitue le Plan d'Action du douar à élaborer dans chaque douar touché par le projet. Par la suite, les différents Plans d'Actions constitueraient la base à partir de laquelle élaborer le Plan de Travail Annuel du projet. Malheureusement, cette démarche n'a pas été suivie par l'équipe du projet et cette faiblesse, conjuguée à d'autres facteurs mentionnés plus haut, n'a pas permis d'élaborer un seul Plan de Développement de Douar après quatre ans d'exécution.

Une certaine dispersion des efforts et dilution des actions a été aussi notée. Le projet est intervenu dans un nombre excessif de douars, sans tenir compte de nombreuses recommandations produites au cours de plusieurs missions par les consultants en approche participative (par exemple Cobelli en 1997 et Rossi en 1999), qui conseillaient d'éviter un sur-poudrage d'actions (Rossi en 1999)¹⁶ pour se concentrer dans un nombre limité de douars. Cette dispersion est aussi à attribuer au manque d'une lecture critique des documents de base, c'est à dire la formulation et les rapports de la mission de lancement du projet.

La mission a constaté que le projet a procédé d'une manière mécanique et acritique à la réplication de la même « liste » d'actions dans tous les douars touchés, sans tenir compte ni des particularités des différentes zones ni des besoins spécifiques à chaque communauté. Ceci semble être dû d'une part, à une application incomplète de l'approche participative, et de l'autre aux pressions subies par le projet de la part de la FAO qui insistait pour procéder rapidement aux réalisations physiques. Suite à cela, le projet s'est concentré sur les aspects liées plus aux réalisations qu'à l'approfondissement du travail d'approche avec les populations. Une application correcte de l'approche participative aurait permis d'identifier les traits spécifiques à chaque douar, et de mieux faire correspondre les actions aux besoins réels.

Qualité de l'approche participative adoptée

Malgré le nombre élevé de consultants nationaux et internationaux appelés à donner leur contribution en matière d'approche participative, et les nombreuses formations théoriques et pratiques dispensées, les compétences de l'équipe du projet dans ce domaine, surtout dans l'application quotidienne de cette approche, restent faibles. Le personnel du projet montre avoir une suffisante connaissance des principes de base et de certains outils, mais la vision globale de la méthodologie en question et de ce qu'elle implique, en particulier en ce qui concerne la recherche de la concertation et de l'entente de tous les acteurs, ainsi qu'en matière de planification participative, ne semble pas avoir été bien comprise.

Il est vrai que des relations plus saines commencent à s'instaurer entre populations et les services techniques, sur une base de dialogue et de respect réciproque, mais force est de constater comme certains problèmes d'ordre sociologique ont été sous-évalués et restent encore à résoudre, comme dans le cas de l'opposition des éleveurs du douar de Ras El Ma à la mise en défens de 400 ha de forêts dans la Tazekka, et dans le cas de l'opposition d'un groupe de familles d'éleveurs, installées depuis longtemps dans les alentours du douar de Fritissa, à la

¹⁶ M. Bonfiglioli prévoyait en 1998 d'intervenir dans un maximum de 10 douars à Tazekka et 10 douars à Tafрата après la troisième année.

mise en repos de 2450 ha de parcours du Dir dans la Tafrata. Dans le premier cas la DREF a procédé à la mise en défens et au reboisement, sans œuvre de médiation de la part du projet pour la recherche de solutions alternatives concertées pour l'élevage de la zone, sous prétexte que cette action était prévue par le programme national d'aménagement forestier ; dans le deuxième cas, le projet a négocié l'action de mise en repos du parcours avec les ayants droits de Fritissa, sans considérer qu'il y avait d'autres usagers traditionnels, et la protection des pâturages n'est restée jusqu'à présent qu'une tentative mal réussie.

Une autre faiblesse a été constatée au niveau de l'organisation du travail de l'équipe et de la coordination des deux cellules, Tafrata et Tazekka, ce qui renvoie à une faible communication entre les acteurs. D'après les discussions avec les intéressés, il ressort que chaque membre de l'équipe travaillait sur la base du Plan d'Opérations annuel, sans aucun autre instrument de programmation à court terme, par exemple une programmation hebdomadaire ou mensuelle des activités, et sans que des réunions périodiques de bilan/programmation soient organisées. Ces réunions auraient permis, entre autre, à tous les membres de l'équipe de suivre de près l'état d'avancement du projet, de partager au niveau de toute l'équipe les problèmes et difficultés rencontrés ainsi que la recherche de solutions, d'être au même niveau d'information, de créer un esprit de groupe qui aurait influé positivement sur les relations personnelles. L'impression d'un travail individuel et cloisonné est nette, et ce manque d'échanges et de communication a sans doute contribué à engendrer les quelques incompréhensions, voire les rivalités, qui se sont produites entre certains techniciens des deux cellules. Par ailleurs, le même manque d'échanges a été constaté entre les populations des deux zones, et aucune visite n'a été organisée jusqu'à présent entre les communautés des douars de la Tafrata et de la Tazekka.

La mise en place du système de suivi/évaluation, recommandée dès le début et à maintes reprises, n'a pas eu lieu. Il y a eu une confusion entre suivi écologique des deux écosystèmes, Tazekka et Tafrata, et la fonction de suivi/évaluation interne propre de tout projet de développement. Au démarrage tout le monde s'est concentré sur le suivi écologique, en arrivant jusqu'à contacter une institution de recherche italienne pour un devis qui était bien sûr trop cher et non justifiable pour la dimension financière du Projet GCP/MOR/016/ITA. Par contre, le suivi/évaluation interne s'est limité à quelques actions ponctuelles de *suivi physique et financier*, relatif à la performance et efficacité du projet, en négligeant le *suivi des effets* sur l'environnement et sur le niveau de vie des bénéficiaires. La mission de consultation en agro-économie en octobre 2000 a produit un cadre logique et un calendrier de collecte de données, avec l'indication des responsabilités de collecte de la part des différents membres de l'équipe de projet, pour chaque indicateur objectivement vérifiable. Il était prévu de mettre en œuvre ce système de suivi avec l'appui d'un consultant national. Ce dernier a effectué une première consultation en octobre 2001, mais à ce jour le système ainsi identifié n'est pas encore opérationnel.

B. Appui du Gouvernement

Le Gouvernement a donné un appui important au niveau des politiques sectorielles (par exemple avec la mise en application dans le cadre du projet des lois et réglementations en matière forestière) et une contribution substantielle sur le plan opérationnel. Par exemple, l'Administration a déjà accordé 79.000 dollars E.U. d'indemnisation des populations pour les mises en repos du Dir et du Solb-Nouamer ; pour 2002 on a prévu 54.500 dollars EU dans les mêmes parcours. Le Gouvernement a aussi contribué avec la mise à la disposition du personnel d'encadrement et des locaux à Taza.

C. Appui technique et opérationnel

L'appui technique, opérationnel et méthodologique de la FAO et du bailleur de fonds est important et quantité. Le projet a bénéficié de nombreuses missions dans sa phase de mise en œuvre : consultations nationales et internationales, *back-stopping* FAO et missions tripartites. Cependant, comme on l'a vu dans les chapitres qui précèdent, certaines recommandations données sur les actions correctives de réajustement à entreprendre n'ont pas été prises en compte et/ou appliquées. Aussi, certaines consultations ont été d'un niveau qualitatif inférieur aux attentes.

VI. EVALUATION DES RESULTATS ET DE L'EFFICACITE'

A. Effets et impact

Les effets les plus visibles, du point de vue de l'environnement, concernent essentiellement une meilleure utilisation de la ressource « eau ». La construction de seguias, l'aménagement des sources et des bassins d'accumulation, qui sont des produits du projet, contribuent en bonne partie à l'objectif d'une utilisation meilleure de la ressource « eau » à des fins agricoles ayant un impact sur l'augmentation des productions et des revenus des ménages concernés, car elle permet l'extensification la production en augmentant les surfaces irriguées. Cependant, on a pas encore eu l'effet souhaité de changement de mentalité, dans le sens d'une gestion rationnelle de l'eau d'irrigation allant vers l'intensification de la production, par exemple avec l'introduction des systèmes d'irrigation localisée¹⁷. En outre, ces effets sont dans un certain sens escomptés : l'aménagement des seguias est une technique expérimentée, qui répond à une demande bien précise des exploitants de la zone et qui est en train d'être exécutée par les services techniques de l'Administration depuis 45 ans. Les effets d'amélioration des ressources « forêt » et « terrain de parcours », qui étaient l'objectif primordial du projet, ne sont pas visibles jusqu'à présent.

Tableau n. 2 : Associations constituées dans le cadre du projet

Zone	Associations de Développement des Douars	Associations féminines	Associations d'apiculteurs	Associations d'oléiculture
Tafrata	Boumsaad Fritissa Ghaffoula M'zarcha Ouled Saleh Ouled Draoui	Boumsaad Fritissa Ghaffoula M'zarcha Ouled Saleh Ouled Draoui	Fritissa	Ouled Saleh
Tazekka	Sidi Mjbeur Nguert Bni Sname Sidi Boualam Bouhjima-Bni Abdelkrim-Kitoune Ras El Ma El Mechraf Ain Bechar Idissane Aghil Taoughlamte Admam Yaghalel Limaten Dar Boulil Assoukh Sidi Slimane Ouled Ali Sidi Slimane Oued Lakhel	Sidi Majbeur Nguert Sidi Boualam Bouhjima-Bni Abdelkrim-Kitoune Ras El Ma Idissane Aghil	Sidi Majbeur Nguert Bni Sname Bouhjima Idissane	
Total	24	13	6	1

¹⁷ La consultation sur l'économie de l'eau, complétée en novembre 2001, recommande d'installer des démonstrations de systèmes d'irrigation goutte à goutte et micro-aspersion pour le maraîchage, l'olivier, la vigne et la luzerne. Malheureusement, les systèmes proposés ont des coûts d'investissement initiales et un besoin de connaissance en techniques d'irrigation qui dépassent la capacité du petit exploitant. Il serait envisageable de vérifier l'existence et/ou la faisabilité de systèmes d'irrigation localisée plus simples et économiques, de technologies appropriées qui soient à la portée des bénéficiaires.

Concernant la dimension sociologique, un certain nombre d'effets positifs est constaté, surtout si on tient compte de certaines contraintes socioculturelles, par exemple celles inhérentes au genre, des dynamiques socio-politiques en acte dans la zone, et des relations historiquement déterminées entre populations et services administratifs de l'Etat.

En effet, une ébauche de responsabilisation des communautés, vis-à-vis des actions de développement de leur terroir, a été remarquée dans plusieurs douars, ce qui fait preuve d'une certaine prise de conscience allant dans le sens d'un auto-développement. On peut citer aussi le renforcement de l'esprit associatif avec l'émergence de 44 associations (voir Tableau 2) aussi bien auprès des hommes que des femmes, et le développement de l'esprit d'initiative : dans quelque douar on a commencé à profiter des opportunités d'appui technique et financier externes au projet qui se présentent dans la zone.

Par rapport au genre, il faut noter le renforcement de la solidarité entre femmes, lesquelles profitent bien de la présence d'un local qui leur est réservé et qui représente un lieu de socialisation et un facteur de cohésion. En outre, les femmes ont la perception que leur pouvoir décisionnel face aux hommes est en train d'augmenter ; elles sont conscientes que ce phénomène est dû à l'amélioration de leur indépendance économique, ce qui est directement lié aux activités génératrices de revenu promues par le projet. Aussi, la présence d'activités féminines parmi les actions retenues comme prioritaires par les représentants des communautés, qui sont pour la plupart des hommes, montre que ces derniers commencent à reconnaître l'importance du rôle de la femme dans le développement.

Il s'agit, certes, de facteurs positifs pouvant constituer des atouts pour les actions futures et, plus en général, pouvant contribuer à l'évolution sociale et économique de ces communautés. Toutefois, une certaine prudence s'impose pour une appréciation définitive. S'il est vrai que tous ces aspects représentent autant d'effets positifs générés par le projet, il n'en demeure pas moins qu'ils se situent dans le court terme, et qu'il est encore trop tôt pour juger de leur durabilité puisqu'ils restent, à l'état actuel, liés à la présence du projet.

Sur le plan du renforcement des capacités, l'approche participative a suscité un grand intérêt au niveau des services techniques et administratifs décentralisés de la DREF et de la DPA, et ses avantages ont été soulignés à maintes reprises par les principaux responsables des deux structures. Certes, les résultats conséquents à l'adoption de cette approche sont visibles, en terme de nouvelles et meilleures relations qui s'instaurent progressivement entre les populations et les agents de l'Etat. Cependant, il faudra faire attention à ne pas être tenté d'utiliser l'approche participative pour faire avaler aux populations, tant bien que mal, des décisions prises ailleurs et au préalable, cette approche n'étant pas un moyen pour convaincre des personnes, mais plutôt pour les faire participer véritablement aux prises de décision.

La mission de consultation de l'expert international en agro-économie (Rouillard, 2000) a entamé un intéressant travail d'évaluation des effets économiques de certaines actions du projet, y compris les Activités Génératrices de Revenu (AGR), sur le revenu des ménages, à travers la méthode d'analyse coûts/bénéfices. Parmi les actions évaluées, la cuniculture a démontré dans certains cas de pouvoir donner des recettes importantes (jusqu'à 1000 DH/mois de marge nette) une fois que les problèmes liés au taux de mise bas et au taux de mortalité sont proprement redressés. Cet impact est important, surtout en considération du fait qu'il s'agit d'une action « pour les femmes ». Les aménagements des eaux d'irrigation ont donné généralement des impacts économiques positifs surtout au niveau des cultures

marâchères, grâce à l'augmentation des superficies cultivées (à N'guert et Sidi Majbeur,

Photo 3 : *Fritissa, cuniculture traditionnelle.*



environ 2.500 DH/foyer, à Boumsaad environ 2.300 DH/foyer), et au niveau de l'arboriculture (à Beni Smane, environ 5800 DH/foyer). Pour le domaine d'intensification de l'agriculture, une analyse a été menée sur l'incidence des traitements phytosanitaires sur l'augmentation des revenus : les estimations de la marge nette additionnelle par foyer correspondent à 5.017 et 7.295 DH pour les deux cas de la Tazekka et de 1.500 à 4.200 DH dans la zone de Tafrata. D'une manière générale, les augmentations de revenu ont été importantes pour un certain nombre de foyers bénéficiaires¹⁸, mais

l'affirmation « grâce à celles-ci on a diminué la pression sur les ressources naturelles » reste à vérifier. Les populations de la Tazekka et de la Tafrata peuvent utiliser les nouvelles disponibilités de revenu pour d'autres priorités, qui ne coïncident pas nécessairement avec celles de conservation de leur milieu.

Concernant les effets multiplicateurs, la mission a répertorié un cas de répliation spontanée (voir Photo 5) d'actions proposées par le projet. Il s'agit encore de la cuniculture. Certainement la demande de marché pour ce produit d'élevage est importante, et l'introduction de la méthode d'élevage en cage a amélioré sensiblement la production. Après l'importation des cages cunicoles de l'Espagne, des cages cunicoles ont commencé à être

Photo 4 : *Fritissa, cages cunicoles importées de l'Espagne et introduites par le Projet.*



produites localement et achetées par les bénéficiaires du douar de Fritissa.

Photo 5 : *Fritissa, cages fabriquées localement*



En conclusion, des effets positifs sont constatables à quelque niveau. Toutefois, ces effets restent sectoriels et ne permettent pas de saisir l'impact global du projet, qui d'ailleurs reste à vérifier dans le temps. Il est à souligner que les effets positifs escomptés sur les forêts et les terrains de parcours ne sont pas encore visibles. Probablement, un système de suivi/évaluation interne aurait permis de mieux comprendre l'ampleur et l'incidence des différents effets des actions du projet dans les

contextes respectifs. Aux fins d'une appréciation préliminaire de l'impact, les effets positifs enregistrés ne semblent pas constituer un ensemble cohérent d'actions garantissant

¹⁸ Exprimée en Dirhams courants, la dépense moyenne annuelle s'élève en 1999 à 32.372,00 DH par ménage et à 5.085,00 DH par personne et par an (extrait d'une synthèse de l'enquête en cours de finalisation « Dépenses de Consommation des Ménages et Niveau de Vie », Projet TCP/MOR/8924, Bajeddi, 2001).

l'allégement de la pression anthropique sur les ressources naturelles, qui est l'objectif primordial visé par le projet à moyen terme.

B. Coût-efficacité

En général, le coût-efficacité de la plupart des réalisations physiques du projet est satisfaisant, surtout en considération d'un taux de participation élevé de la part des bénéficiaires. Une comparaison de coût-efficacité, contenue dans l'étude réalisée récemment sur l'économie de l'eau dans les zones du projet (Daoudi, 2001), affirme que l'adoption de l'approche participative préalable à l'exécution des séguias à Fritissa a permis d'obtenir non seulement une meilleure acceptation de la part des populations, mais aussi des coûts d'investissement inférieurs de plus de 60 % de ceux pratiqués à l'entreprise sur des périmètres similaires¹⁹.

Le taux de participation de la population dans quelques actions du projet est présentée dans le Tableau 3.

Tableau n. 3 : Participation de la population dans quelques actions du projet

Action	Participation (%)
Aménagement et gestion de l'eau	21
Conservation des sols	21
Soutien de l'agriculture et de l'élevage (traitements phyto.)	10
Diversification des activités économiques (caprins)	50
Diversification des activités économiques (cuniculture)	20

C. Facteurs principaux qui ont influé sur les résultats du projet

Parmi les facteurs externes qui ont influé positivement sur les résultats du projet on peut citer l'existence de lois qui prévoient la recherche du consensus des populations en matière d'exploitation et gestion des ressources naturelles (eau, forêts et pâturages). Parmi les facteurs négatifs on constate la dynamique d'appropriation individuelle des terres collectives à des fins agricoles (par exemple l'introduction du labour mécanisé dans les terrains de parcours à Tafrata).

¹⁹ Le coût de construction d'une séguia bétonnée de l'ordre de 110 DH/ha.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au vu de ce qui précède, la mission d'évaluation finale conjointe a formulé les conclusions suivantes :

- Le projet aurait gagné à garder son caractère pilote en mettant l'accent sur ce qui constituerait son originalité, notamment la méthodologie d'approche permettant d'aboutir à une planification participative des interventions, se traduisant dans l'élaboration de Plans de Développement des Terroirs (douars et inter-douars).
- Dans cet esprit, il aurait été plus judicieux de limiter les interventions à un petit nombre de localités opportunément choisies, et d'approfondir les thématiques d'ordre sociologiques pouvant affecter les aménagements agro-sylvo-pastoraux. Dans ce cadre, la durée de trois ans aurait servi de phase pilote débouchant, après vérification de résultats obtenus, dans une éventuelle phase d'extension.
- Dans la même logique, l'objectif prioritaire à atteindre ne serait pas l'introduction de nouveaux systèmes de production, mais plutôt l'élaboration d'un modèle d'aménagement et de gestion participative des ressources naturelles, testé et mis au point à petite échelle, pouvant être répliqué – avec les adaptations nécessaires – sur l'ensemble des deux zones agro-écologiques retenues, ainsi que dans d'autres zones similaires au Maroc. L'intérêt de ce choix réside dans l'existence au Maroc d'un nombre important de zones ayant des caractéristiques similaires aux deux zones d'intervention du projet, la Tafrata et la Tazekka. On estime que le 10 % du total des terrains de parcours au Maroc est similaire à ceux de la Tafrata, et qu'il y a au moins 164 sites, pour un total de un million et deux cent mille hectares, similaires à l'écosystème montagneux de la Tazekka.
- La mise en œuvre de l'approche participative reste à parfaire, surtout en ce qui concerne le développement de la communication interactive et des mesures d'accompagnement (information, animation, sensibilisation, etc.). Aussi, certains problèmes d'ordre sociologique identifiés dès le départ, restent encore sans solution.
- Le travail déroulé par l'équipe en strict contact avec les populations, bien qu'il n'ait pas abouti à l'élaboration des Plans de Développement des Terroirs (douars et inter-douars), a tout de même eu certains effets positifs, notamment au niveau de la responsabilisation des communautés villageoises, du renforcement de l'esprit associatif, des relations entre populations et agents de l'Etat ainsi que du rôle accru de la femme dans le développement.
- L'approche participative a constitué une nouveauté ayant suscité un grand intérêt de la part des structures techniques et administratives décentralisées²⁰ ; toutefois, il faudra faire attention à ne pas l'utiliser comme moyen pour faire passer des décisions pré-établies.
- L'absence du cadre logique et du schéma de suivi/évaluation a eu des conséquences négatives au niveau de la mise en œuvre et des effets du projet. L'absence du cadre logique est à l'origine de certaines incohérences constatées entre objectifs et résultats, entre résultats et activités et entre activités et apports, ce qui a engendré une confusion au niveau de l'exécution du projet.

²⁰ L'intérêt des services techniques de Taza est démontrée aussi par le fait que la DREF de Taza a ouvert depuis deux ans un bureau pour l'approche participative, qui bénéficie de l'expérience menée par les projets FAO et GTZ. Le projet GCP/MOR/016/ITA a été le deuxième, après le projet GTZ en 1996, à utiliser l'approche participative dans les actions de gestion des ressources naturelles à Taza.

- La structuration de l'équipe du projet a été mal formulée et s'est avérée inadéquate. Le projet aurait eu besoin d'une équipe consacrée à plein temps à son exécution. Travailler à temps partiel aux actions du projet, avec une approche participative, et le reste du temps aux activités de routine de la structure d'appartenance, avec une approche d'encadrement classique, a eu des retombées négatives aussi bien sur la réalisation du programme d'activités que sur l'assimilation et l'appropriation de la méthodologie adoptée.
- La performance du projet est acceptable par rapport aux quatre Plans d'Opérations approuvés par la FAO. Le Plan d'Opérations 2001 est aujourd'hui à environ 70% des réalisations prévues. Toutefois, l'impact des interventions sur l'environnement reste faible, voir nul. Du point de vue quantitatif, et en considération de l'objectif primordial du projet, les réalisations du domaine de gestion des forêts et terrains de parcours sont encore très faibles. Par contre, celles d'aménagement des eaux de source sont importantes. Les actions de soutien à l'agriculture et à l'élevage, bien que réussies, n'ont pas aidé le projet comme il était souhaité à réaliser celles de gestion des ressources naturelles. Les actions relatives à la conservation des sols sont en général positives. Les AGR ont donné des résultats différenciés et semblent nécessiter encore de l'appui du projet pour être consolidées. En général, l'impression de la mission est que pour le moment toutes ces actions ont un caractère sectoriel, c'est à dire elles peuvent être valables si considérées isolément, mais elles ne constituent pas un ensemble cohérent d'actions - un modèle - visant un renversement des tendances de dégradation des ressources. La mission estime que le projet a trop insisté sur les actions ayant un impact direct sur les productions et les revenus, en s'adaptant aux demandes des populations, tout en négligeant les actions concernant directement la gestion des forêts et des parcours.
- Par conséquent, les effets du projet sur l'environnement et sur les ressources naturelles, mise à part la ressource eau, ne sont pas encore visibles et les effets sur les revenus des bénéficiaires nécessitent d'être consolidés. S'il est vrai que toute intervention de conservation et gestion des ressources naturelles nécessite du temps, il est aussi vrai qu'une répétition mécanique et acritique du même groupe d'actions sectorielles mène à une dispersion des efforts qui empêchent d'attendre l'objectif du projet.
- L'organisation du travail d'équipe au niveau de la mise en œuvre est inadéquat. Il y a un manque de coordination entre les deux cellules et entre les techniciens affectés à temps plein au projet et ceux de l'Administration affectés à temps partiel. Le manque de spécification des rôles et des attributions respectives au niveau de la description de l'ancrage institutionnel contenue dans le document de formulation a engendré des incompréhensions entre les services de l'Administration (DREF et DPA).

Sur la base de ce qui précède, la mission d'évaluation conjointe estime que à l'état actuel le projet n'a pas produit des résultats qui puissent justifier le financement d'une éventuelle deuxième phase. En vue de valoriser au maximum les actions réalisées et l'expérience acquise, la mission recommande de :

Pour le bailleur de fonds et la FAO

- Prolonger, sans apport financier supplémentaire, les activités pour une période appropriée (15 à 20 mois), compte tenu de l'existence d'un reliquat budgétaire important et des quelques acquis enregistrés, qui nécessitent d'être consolidés. Plusieurs raisons suggèrent cette recommandation. D'abord, l'utilisation de ce reliquat budgétaire dans un nouveau projet au Maroc aurait un coût opportunité plus élevé. Deuxièmement, bien que lentement,

le projet est en train de progresser : si on ferme les activités, on risque de perdre les acquis obtenus jusqu'à maintenant. Il faut tenir compte aussi de la particularité du projet, qui consiste dans l'utilisation d'une approche flexible et participative pour atteindre une gestion durable des ressources naturelles : il est évident que cette approche nécessite de temps pour être effective.

- Prévoir une mission d'évaluation après douze mois d'exécution de phase de prolongation (avril/mai 2003), qui, sur la base des résultats obtenus, puisse se prononcer sur l'opportunité d'envisager une deuxième phase du projet. Si la mission estimera qu'on aura obtenu des résultats allant dans la direction indiquée, on aura six à huit mois à disposition pour élaborer un dossier de proposition de projet à soumettre aux bailleurs de fonds.
- Considérer la requête de la Direction de l'Elevage d'une mission d'un consultant international, spécialiste en législation foncière, en vue de donner un appui pour la mise à jour des lois et règlements relatifs existant en matière de gestion des ressources naturelles, en particulier la nouvelle « loi de la montagne », pour l'élaboration de laquelle une réflexion est déjà en cours au niveau des institutions gouvernementales marocaines.

Pour la FAO et le Gouvernement du Maroc

- Nommer un nouveau responsable du projet à Taza, à choisir parmi les cadres ayant travaillé dans le projet et le connaissant en profondeur. Le nouveau responsable devra accorder une importance particulière à la coordination des activités et des ressources humaines impliquées. En outre, il devra améliorer l'organisation du travail au niveau de l'équipe, à travers l'institution de réunions de bilan/programmation périodiques (par exemple mensuellement) avec la participation de toute l'équipe.
- En considération de la réduction des activités du projet dans la phase de prolongation, réduire le nombre des techniciens affectés à temps partiel au projet, et augmenter dans la mesure du possible, et sans incidence sur le budget, les employés à temps plein.

Pour la Direction du Projet et la FAO

- Recentrer les objectifs du projet, en mettant l'accent sur la mise au point d'un modèle méthodologique et opérationnel qui sera expérimenté sur une partie des deux zones agro-écologiques (Tafrata et Tazekka).
- Concentrer les interventions sur un nombre réduit de localités, notamment les six premiers douars dans la Tazekka pour la zone forestière, et les quatre douars de la Tafrata gravitant sur les parcours du Dir et de Solb-Nouamer, qui présentent plus de chances de réussite par rapport aux autres.

Pour la Direction du Projet

- En fonction du nombre réduit de douars et d'activités recommandé, élaborer un nouveau cadre logique et un système de suivi/évaluation interne au projet pour la prolongation des activités « mai 2002 – décembre 2003 », sur la base du travail effectué par le consultant en agro-économie M. Rouillard et en collaboration avec ce dernier. Il est conseillé de réduire au maximum le nombre d'indicateurs contenus dans le cadre logique, et de retenir non plus de deux-trois indicateurs objectivement vérifiables pour chaque activité, résultat et

objectif. Ces indicateurs doivent être valables (strictement corrélés à ce qui doivent mesurer), pertinents (aux objectifs) et ils doivent avoir un bas coût-efficacité (il doivent valoir le coût et le temps de collecte des données avec lesquels ils seront constitués). Dans ce but, il faudra organiser dans le plus bref délai, voir avant avril 2002, la mission de consultation de M. Rouillard.

- Achever les outils de communication en cours d'élaboration, notamment les boîtes à images, afin de les distribuer au plus tôt dans les écoles et autres lieux éducationnels. Ce travail sera effectué avec l'appui d'un expert international en communication, à prévoir avant avril 2002.
- Capitaliser l'expérience du projet avec l'appui d'un consultant international en approche participative, dans le but de fournir au MADREF ainsi qu'à la FAO, un instrument méthodologique et opérationnel de gestion participative des ressources naturelles généralisable dans toute la zone du projet et dans d'autres zones similaires. Cette consultation est à prévoir pour avril/mai 2003.
- Identifier et mettre en œuvre, de concert avec le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural, des Eaux et Forêts (MADREF), les mesures aptes à enlever les contraintes socio-foncieres, en particulier dans la Tafrata, en tenant compte de tous les usagers des ressources pastorales.
- Identifier et mettre en œuvre, de concert avec les populations, des actions ayant un impact direct et important sur la conservation et la gestion durable des ressources naturelles, et élaborer une stratégie permettant d'ancrer de manière cohérente ces actions sur les activités déjà en cours. Dans ce cadre, il est conseillé de limiter au maximum (voir arrêter, après complètement de celles en cours) les actions relatives au domaine d'aménagement des eaux (séguias et autre) tout en augmentant sensiblement celles afférant au domaine de gestion des forêts et terrains de parcours.
- Consolider les AGR entamées, en améliorant la maîtrise technique de l'activité économique de la part des acteurs impliqués, en accordant l'attention nécessaire aux aspects liés à la valorisation et à la commercialisation.
- Elaborer, en concertation avec les populations, les Plans de Développement des Douars (PDD). Ces plans doivent constituer un ensemble homogène dans lequel les activités nouvelles, plus directement liées à l'environnement se trouveront en cohérence avec celles en cours. Chaque Plan devra comprendre au moins :
 - Une monographie du douar, contenant les données socio-économiques, culturelles et environnementales de base ;
 - La description des activités de développement en cours ;
 - Les activités à développer par la communauté, avec ou sans l'appui du projet et des autres partenaires ;
 - Une stratégie de mise en œuvre des interventions, avec l'explicitation des ressources mobilisables par la communauté ;
 - Des cartes et croquis thématiques du terroir, de ses ressources ainsi que leur utilisation actuelle et future ;
 - Le Plan d'Action pour la première année d'exécution.

Afin de faciliter la mise en œuvre des PDD, le projet devra jouer le rôle de relais entre les communautés et les partenaires potentiels.

VIII. LEÇONS APPRISSES

La mission identifie quatre leçons à tirer de l'expérience de ce projet. Ces leçons sont présentées ci-après :

- I. Il est souhaitable que les formulations de projets de gestion participative des ressources naturelles soient exécutées elles aussi de façon participative. Dans ce sens, il est important d'entamer, avec ceux qui seront impliqués aux différents niveaux, une analyse approfondie des acteurs, de leurs intérêts et attentes, de leurs potentialités et surtout du rôle qui peuvent jouer dans le projet. Il est envisageable de prévoir, au cours des missions de formulation, l'organisation et la tenue d'un atelier d'analyse des acteurs d'une durée de deux jours, avec la participation des représentants de chaque groupe d'acteur impliqués aux différents niveaux (Gouvernement, services techniques, associations de producteurs ou d'usagers, bailleur, agence d'exécution, élus, secteur privé, institutions de recherche...)
- II. Il est aussi souhaitable que la formulation comprenne un cadre logique, élaboré de manière participative, et un système de suivi et évaluation, non seulement physique et financier, mais aussi des effets sur les bénéficiaires, défini le plus précisément possible. Ce système devrait être opérationnel le plus tôt possible dans la phase de mise en œuvre.
- III. Le Projet GCP/MOR/016/ITA, comme beaucoup d'autres projets de gestion participative des ressources naturelles, base sa stratégie sur l'hypothèse qu'en augmentant les revenus des populations qui survivent en sur-exploitant les ressources naturelles de leur terroir, celles-ci auront la possibilité de réduire la pression sur ces ressources mêmes. Il s'agit du compromis nécessaire entre besoin de développement, qui est un objectif à court terme, et nécessité de conservation de l'environnement, qui est un objectif à long terme. Cette équation est à vérifier, car le passage « *augmentation de revenu des usagers des forêts et des terrains de parcours = diminution de la pression anthropique sur les ressources naturelles* » n'est pas automatique. Les populations de la Tazekka et de la Tafrata peuvent utiliser les nouvelles disponibilités de revenu pour d'autres priorités, qui ne coïncident pas nécessairement avec celles de conservation de leur milieu. Dans les projets de type du GCP/MOR/016/ITA, il serait utile de prévoir :
 - a) Une activité périodique de suivi de contact avec les bénéficiaires pour connaître les utilisations des nouvelles disponibilités économiques obtenues grâce aux AGR et aux actions de développement à court terme entamées
 - b) Etudier, attentivement et surtout avec les bénéficiaires, la manière plus adéquate de mise en œuvre des actions de conservation, en utilisant le projet comme instrument de médiation entre usagers et Gouvernement. D'une part, les bénéficiaires seront informés sur les possibilités offertes par la législation et auront la chance d'exprimer leurs besoins et offrir leur contributions, et de l'autre, le Gouvernement pourra utiliser l'information et l'expérience amenée par le projet en tant que stimulus pour un changement des politiques allant dans la direction d'une facilitation des usagers pour améliorer la gestion de leurs ressources
- IV. L'affectation à temps plein au projet d'un expert expatrié, de formation sociologue et d'expérience pluriannuelle dans l'application de l'approche participative au sein de projets de gestion de ressources naturelles, aurait certainement renforcé l'expertise nationale, qui n'est pas encore totalement à l'aise avec l'approche et la planification participative. Il est souhaitable que cela soit tenu en compte dans les futurs projets de gestion participative des ressources naturelles au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

- Carley, M, Christie, J., “Managing Sustainable Development”, Earthscan, 1992.
- Casley, D., Kumar, K., “Collecte, analyse et employ des données de suivi et d'évaluation”, Banque Mondiale, 1988.
- Casley, D., Kumar, K., “Project Monitoring and Evaluation in Agriculture”, World Bank, 1987.
- Chambers, R., “From RRA to PRA”, *Rural Appraisal, Rapid, Relaxed and Participatory*, Discussion Paper 311, Institute of Development Studies, University of Sussex, 1992, pp. 9-51.
- Coleman, G., “Problems In Project-Level Monitoring - Evidence From One Major Agency”, *Journal of Agricultural Economics Vol. 41*, No 2, 1990.
- Dollar, D., Burnside, C., “Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why”, World Bank, 1998.
- Feder, G., “Land ownership, security and farm productivity in rural Thailand”, *Journal of Development Studies*, 1987, pp. 16-29.
- Grabe, S., “Manuale di Valutazione”, Asal, 1986.
- Hanna, S., ”Efficiencies of user participation in natural resource management”, *Property Rights and the Environment*, Ed. Hanna S. and Munasinghe M., Beijer Institute of Ecological Economics and the World Bank, 1995, pp. 59-66.
- IUCN and IIED, “Implementation and Capacity Building”, *National Sustainable Development Strategies IUCN*, Gland, and IIED, London, 1993, pp.81-87.
- Kabutha, et al., “Participatory Rural Appraisal: a case study from Kenya”, *Rapid Appraisal Methods*, World Bank, 1993, pp. 176-211.
- Management for Development Foundation, “Project Cycle Management: integrated approach and logical framework”, Commission for the European Communities, 1993.
- Murphee, M.W., “Communities as Resource Management Institutions”, *Gatekeeper Series*, IIED, 1993, pp. 3-13.
- Murphy and Marchant, “Monitoring and Evaluation in Extension Agencies”, *World Bank Technical paper No 79*, 1988.
- Pearce, D. W., Turner, R.K., “Economics of Natural Resources and the Environment”, Harvester Wheatsheaf, 1990.
- Smith, L., Carruthers, J., “Project Planning, Monitoring and Evaluation”, course prepared for the External Programme at the Wye College, University of London, (Unit 17, “Project Monitoring and Evaluation, a basic guide”), 1994.
- Swallow, B.M., Bromley, D.W., “Institutions, governance and incentives in common property regimes for African rangelands”, *Environmental and Resource Economics n° 6*, Kluwer Academics Publishers, 1995, pp. 99-115.
- Uphoff, N., “Local Institutions and Participation for Sustainable Development”, *Gatekeeper Series n° SA31*, IIED, pp.3-13.

ANNEXE 1

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE

1. ANTECEDANTS

1.1. Raison d'être – Justification du projet.

Situation actuelle et problèmes à résoudre

Les parcours de Tafrata.

La situation présente de l'élevage est très complexe. Les 65.000 ha de parcours collectifs sont pâturés par 120.000 têtes d'ovins et de caprins appartenant à la commune rurale de Houara Ouled Rahou (1.055 ayant droits).

La pression animale est très forte (1.8 tête par hectare), étant donné que les parcours, en l'état actuel dégradé, ne produisent que 10 à 70 UF/ha/an. L'éleveur est donc obligé, pour sauvegarder son troupeau, d'acheter les aliments concentrés en quantités considérables. Les concentrés qu'on utilise actuellement pour la complémentation alimentaire des animaux devront être remplacés par le fourrage produit sur place.

La supplémentation pour les animaux épuise économiquement les éleveurs. On assiste à la fois à la dégradation des parcours et à l'augmentation des effectifs animaux. Ce processus est aussi accompagné par l'augmentation de la population humaine dans la zone.

Les potentialités de parcours de Tafrata ont été démontrées par la réalisation du périmètre pastoral pilote de Houara Ouled Rahou. La production (après mise en défens suivie par une exploitation rationnelle) a triplé.

Le Parc National de la Tazekka et les zones riveraines

Le Parc national de la Tazekka (PNTZ) a été créé en 1950 sur une superficie de 680 ha correspondant à la cédraie de Tazekka. Cette zone a été mise en défens dès sa création. Il s'agit d'un parc montagneux, s'étageant entre 1.400 et 1980 m, créé pour conserver la cédraie de Jbel Tazekka très isolée et témoin de l'ancienne extension des cédraies du Maroc. Le PNTZ est situé dans la partie la plus septentrionale du Moyen Atlas, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Taza.

L'un des rôles majeurs du Parc est de promouvoir la gestion sur des bases durables, des systèmes écologiques producteurs de richesse à travers une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Il est à signaler que la zone du PNTZ, ainsi que de ses zones riveraines, a fait l'objet d'un "Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion" (1992). Ce Plan Directeur a été rédigé dans le cadre d'une étude qui impliquait aussi les autres parcs nationaux ou naturels (Toubkal, Ifrane, Talassemtane, Dakhla).

Les Autorités Marocaines ont récemment décidé d'élargir la superficie du Parc à environ 12.700 ha pour permettre aux dynamiques endogènes de l'écosystème forestier

de mieux s'exprimer (avec particulière référence à la régénération du cèdre et d'autres essences naturelles).

Le Parc National de la Tazekka (PNTZ) présente une importance de valeur stratégique dans le cadre des actions que le Gouvernement Marocain est en train d'entreprendre dans le domaine de la protection de la nature. L'objectif déclaré est celui de maintenir la diversité des écosystèmes forestiers et d'assurer une gestion plus rationnelle des ressources naturelles par les populations usagères.

L'équilibre de l'environnement de la zone du projet est sérieusement menacé par la façon dont les paysans exploitent l'espace qui leur est affecté. Les principaux facteurs de la dégradation sont les suivants:

- Surpâturage (nombre excessif d'animaux et gestion irrationnelle des espaces pastoraux) à l'intérieur du PNTZ, surtout dans les chênes verts et lièges qui pour autant, rencontrent des problèmes à se régénérer, comme à l'extérieur, dans les terres collectives.
- Elargissement progressif de la céréaliculture sur les terres marginales qui sont souvent situées sur des pentes très prononcées.
- Exploitation excessive de la forêt pour l'approvisionnement en bois de chauffe.

Les résultats de ces actions sont évidents: les signes de l'érosion apparaissent dans un grand nombre de sites, la fertilité des sols diminue et les paysans sont amenés à défricher des nouvelles terres ce qui entraîne un cercle vicieux. Les ruissellements et les écoulements des versants érodés causent aussi l'envasement et parfois la destruction de tronçons de seguias.

Situation escomptée au terme du projet et viabilité /durabilité des résultats

a) A la fin du projet les zones d'intervention du projet représenteront des exemples concrets de systèmes agraires améliorés. La diversification de la production et l'augmentation du revenu dans les zones riveraines du Parc de Tazekka ainsi que l'amélioration des systèmes pastoraux de la plaine de Tafrata auront un effet positif sur la diminution de l'exode rural. L'approche participative à la conservation durable et au développement des ressources naturelles pourra être répliquée dans d'autres situations similaires.

b) Des membres des communautés locales (élus des communes rurales, représentants de Douar, naibs des terres collectives) ainsi que des cadres de l'administration locale (DPA, DREF, services de vulgarisation) auront reçu une formation sur les méthodologies et sujets techniques spécifiques concernant la gestion améliorée des ressources naturelles.

Les communautés locales auront ainsi commencé à bénéficier des résultats initiaux des activités de production et conservation sélectionnées et exécutées par eux mêmes.

c) Des méthodes et outils de planification participative à petite échelle auront été testés, mis au point et seront disponibles pour être utilisés et diffusés dans d'autres régions similaires du Pays.

d) Les éléments suivants du projet pourront faciliter la relève à la fin du projet: i) le fait de ne pas avoir créé, au niveau provincial ou local, des structures décisionnelles nouvelles et complexes mais des simples comités de coordination/pilotage entre des institutions existantes; ii) l'approche participative appliquée aux mécanismes de planification et de prise de décision,

ce qui aura favorisé une articulation harmonieuse entre les instances administratives (Communes Rurales, Cercles et Caïdats) et traditionnelles (naïbs des terres collectives et responsables des douars), iii) la forte composante de formation des cadres, des techniciens, des membres des coopératives et des élus; iv) la continuation, en parallèle et dans les provinces contiguës de Oujda et Figuig, du projet PDPEO d'amélioration des parcours appuyé par le FIDA qui a déjà fourni plusieurs éléments de réflexion pour la conception du présent projet.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet seront les 2.023 foyers de la Commune Rurale de Houara Ouled Rahou du Cercle de Guercif et les 1483 foyers de la zone riveraine du Parc National de la Tazekka.

La méthodologie, et les outils mis au point par le projet, ainsi que les activités de formation et d'information qui seront réalisées, pourront profiter également aux cadres des services techniques (DPA et DREF de Taza) et aux élus des Cercles et de Communes Rurales appelés à gérer l'application d'une planification participative et décentralisée.

Pour situer le contexte général du pays en relation avec l'assistance apportée du projet GCP/MOR/016/ITA « Gestion des ressources Naturelles dans la province de Taza », voir annexe 1 : Renseignements Généraux.

1.2. Dates de démarrage et de fin du projet.

La date de démarrage du projet est le 1 octobre 1998 et la date prévue de fin de projet est le 30 septembre 2001.

1.3. Objectifs de développement et objectifs immédiats

1.3.1. Objectif de développement.

Le Gouvernement Marocain poursuit une politique environnementale visant l'arrêt du processus de dégradation des ressources naturelles qui est en cours. Les problèmes majeurs concernent en particulier la conservation des ressources en eau et la conservation de sols.

Les mesures que le Gouvernement a déjà entamé sur ces "terres à risque" (bassins versants, parcours, terres en bour en général) sont fondées sur le principe du développement et aménagement durables des espaces ruraux avec la participation des populations locales.

Le présent projet adhère entièrement à cette philosophie.

1.3.2. Objectifs immédiats, résultats et activités du projet

Les activités et les résultats attendus sont formulés d'une manière générale du fait que le processus itératif de planification, réalisation, suivi, évaluation et apprentissage lent et collectif, implique un certain degré d'incertitude. Un plan détaillé d'activités, basé sur les actions agréées par les populations, devra être établi chaque année et devra fixer les résultats à atteindre; ces résultats seront par la suite évalués à la fin de la période fixée.

Pour le détail des objectifs immédiats et des résultats attendus, voir annexe 2 : Objectifs immédiats et Résultats attendus.

2. BUDGET DU PROJET

Le coût total du projet est de 2.940.580 USD.

Les annexes 3 à 6 donnent les budgets des plans d'opérations 1998 à 2001.

3. ACTIVITES REALISEES ET PRODUITS OBTENUS

Le projet GCP/MOR/016/ITA vise la mise en place, à titre pilote, d'une approche participative pour la gestion des ressources naturelles dans la province de Taza . Le projet concerne deux écosystèmes : le parc national de la Tazekka et le périmètre d'amélioration pastorale de la Tafrata.

OBJECTIF IMMEDIAT No 1 : Préparation d'un plan d'action détaillé

RESULTAT No 1.1 : Une équipe pluridisciplinaire constituée

Consultants nationaux

Durée	Nature	But
3 mois	Approche participative	Formation en approche participative des responsables, cadres et techniciens impliqués dans le projet
3 mois	Approche participative	Elaboration du plan de développement douar et interdouars
3 mois	Socio-foresterie	Conception d'un cadre organisationnel des populations rurales
3 mois	Biodiversité et indicateurs de suivi des impacts des actions du projet	Identification, analyse et synthèse des composantes de la biodiversité et définition des indicateurs pour l'évaluation de l'impact des actions sur l'environnement
9 semaines	Foresterie et organisation des parcours	Analyse de la situation actuelle du parcours au niveau du Parc, étude des potentialités pastorales et proposition d'un cadre organisationnel du parcours et des actions ponctuelles d'amélioration et de réhabilitation en forêts et forêts
2 semaines	Elaboration du site web du projet	Elaboration du site web du projet
4 semaines	Economie de l'eau	Economie de l'eau

Consultants internationaux

Date	Consultants	But
7 au 27 Mars 1996	Dragutan Dumancic	Mission de formulation du projet

	Roberto Barducci Massimo Rossi	
27 Oct. Au 26 Nov 97	Angelo Bonfiglioli Wolfgang Bayer Mlle Cobelli M. Tereza	Mission de planification participative
23 Mars au 4 Avr 98 06 Juin au 20 Juin 98	Mlle Cobelli M. Tereza	Approche participative
23 Mars au 5 Avr 98 10 Mai. Au 16 Juin 98 7 Sept. Au 26 Sept. 98 9 Fév. Au 10 Mars 99 23 Sept; au 23 Oct. 99 16 au 31 Juillet 2000	Mme Sortino Elda	Communication
8 au 17 Juin 98 23 au 27 Nov. 98 15 au 26 Mars 99 27 Mai au 6 Juin 99	Peeters Alain	Aménagement des parcours
20 Juillet au 2 Aout 98 8 au 27 Sept 98	M. Angelo Bonfiglioli	Planification participative
24 Mai Au 5 Juin 99 21 Nov. Au 4 Déc 99	M. Massimo Rossi	Planification participative
7 au 21 Nov 99	M. Selmi Mohamed	Foresterie
4 au 6 Nov. 99	M. Nizar Abdellah	Evaluation
4 au 6 Nov 98	M. Missori Roseta	Photographe
4 au 25 Octobre 2000	M. Rouillard Xavier	Agro-économie
10 au 22 décembre 2000	Mme Sortino Elda	Eco-musée

Appui technique de la FAO et de la Direction Nationale du projet

Date	Nom	But
4 au 7 Avr. 99	M. Rouighi Mohammed M. Bouchanine Abdelouahab	Visite des réalisations
25 et 26 Oct. 2000	M. Ben Romdhane Amor M. Bouchanine Abdelouahab	Visite des réalisations
25 Oct. 2000	Dr. Tber Abdelhaq	Participation au séminaire
16 et 17 Avr. 99 21 Déc 99 1 et 2 Févr. 2000 25 et 26 Oct. 2000 14 et 15 Fev 2001	Direction Nationale du projet	Visite des réalisations
23 au 25 Oct. 99 7 Juin 2000	M. Pavlovic	Opérations
24 au 27 Nov. 97 1 au 3 Avr 98 8 au 16 Juin 98 24 au 29 Mai 99	Mme Batello Caterina	Backstopping
22 au 27 Nov. 98	M. Malagnoux	Foresterie
21 Novembre 2000	Délégation du Yemen	Visite des réalisations
14 et 15 Fev 2001	Commission de validation	Validation du plan d'opérations 2001

RESULTAT No 1.2 : Analyse des informations de base**Action No 1.2.1 : Rencontres**

Dans le but de mieux coordonner les activités des différents projets en cours de mise en œuvre et notamment le projet financé dans le cadre de la coopération allemande et qui concerne le Parc national de Tazekka, il a été procédé à la tenue de deux réunions avec les membres des deux équipes chargées de l'exécution desdits projets.

Action No 1.2.2 : Analyses des informations de base

L'analyse des informations de base à partir des documents existants au niveau de la DPA et de la DREF et les résultats de ces analyses ont été présentés à l'ensemble des cadres et techniciens des deux cellules au cours d'un atelier organisé dans le cadre du programme de formation.

Action No 1.2.3 : Etudes complémentaires à effectuer par l'équipe du projet

Le travail sur les études agro-économiques notamment l'analyse coûts/bénéfices des activités du projet a été élaboré par l'agro-économiste suite aux recommandations du consultant international en économie rurale.

Action No 1.2.4 : Etudes complémentaires à effectuer par d'autres institutions

Il a été procédé à la réalisation de l'étude sur l'inventaire des ressources Hydrologiques de la Tafrata dans le but d'estimer les ressources en eau souterraine de la nappe de Tafrata, en vue de leur utilisation pour le développement des activités agricoles et pastorales.

RESULTAT No 1.3 : Plans d'action rédigés**Action No 1.3.1 : Rencontres de sensibilisation avec autorités locales et poursuite du processus de recherche/action.**

Dans le but d'analyser l'évolution de l'écosystème de la Tafrata et de clarifier la stratégie d'aménagement de cette zone, il a été procédé à l'organisation d'une série de rencontres avec les principaux acteurs impliqués dans la Tafrata en vue de sensibiliser les nouabs et les élus sur les problèmes de la Tafrata et de les impliquer dans la mise en œuvre du projet.

Action No 1.3.2 : Analyse avec les populations des aspects socio-économiques, des systèmes agro-sylvo-pastoraux et identification des problèmes des différents types d'exploitation.

Il a été procédé avec les populations à l'analyse des aspects socio-économiques des systèmes agro-sylvo-pastoraux et à l'identification des problèmes des différents types d'exploitation qui se sont dégagés des ateliers de Diagnostic Global Rapide et Participatif organisés au niveau des douars de la Tazekka et de la Tafrata. Les résultats de ces analyses ont permis de préparer les plans d'opérations pour les exercices 1998, 1999, 2000 et 2001.

Action No 1.3.3 : Classement et hiérarchisation des problèmes avec la population, validation et restitution

Les membres des deux cellules ont procédé en concertation avec les populations au classement et à la hiérarchisation des problèmes au cours d'ateliers de restitution pour définir les priorités en matière d'opérations et d'arrêter les modalités d'organisation, de participation et d'exécution des actions.

Action No 1.3.4 : Préparation des recommandations sur les actions techniques à réaliser et groupements cibles sur lesquels concentrer les activités du projet

Les recommandations issues des ateliers du Diagnostic Global Rapide et Participatif et des ateliers de restitution ont permis aux cadres et techniciens des deux cellules de préparer des plans d'opérations et de les soumettre à l'approbation de la Direction nationale du projet et à la FAO.

Action No 1.3.5 : Analyses de factibilité technique, organisationnelle et sociale des actions prioritaires identifiées

L'équipe du projet, en collaboration avec les populations, a procédé à l'examen de la factibilité de chaque action proposée au cours des DIGRAP, pour retenir les actions prioritaires pour les types d'exploitation et différents groupes de la population.

Les spécialistes matières des deux équipes ont procédé à l'élaboration des fiches techniques sur les opérations retenues.

Action No 1.3.6 : Rédaction des plans d'opérations

L'objectif constant du projet depuis son démarrage a été d'alléger la pression sur les ressources naturelles tout en améliorant le niveau de vie des populations.

Pour cela cinq domaines d'intervention ont été retenus ; il s'agit de :

1. La gestion et la réhabilitation des forêts et des terrains de parcours.
2. La gestion des ressources en eau.
3. La conservation des sols.
4. L'intensification de l'agriculture et de l'élevage.
5. La diversification des activités économiques notamment en faveur des femmes rurales et des jeunes promoteurs.

Ce sont ces domaines qui constituent une stratégie visant à assurer une intervention intégrée des différentes actions au niveau des douars concernés et ce afin d'optimiser l'impact de ces actions sur la préservation des ressources naturelles.

L'état d'avancement de l'exécution des actions du projet par domaine d'intervention se présente comme suit :

1. Gestion et réhabilitation des parcours et forêts

☛ Au niveau de la Tafrata

- la collecte de semences pastorales autochtones (*Stipa Parviflora*, *Artemisia herba alba* et *Atriplex* spp.)
- la clôture de 30 hectares de parcelles au sein de la coopérative Al Kesb pour la production de semences pastorales autochtones.
- La clôture de 5 parcelles au niveau des sous écosystèmes de la Tafrata pour le suivi de l'impact des actions du projet sur l'évolution des ressources pastorales et de la biodiversité.
- L'ensemencement de 20 ha de terrains privés au niveau des douars de Boumsaad et de Fritissa, ainsi que l'ensemencement de 50 ha de terrains de parcours, avec travail du sol, au niveau du parcours "Dir" (douar Fritissa).
- La mise en repos d'une superficie de terrains de parcours de 2450 ha au niveau du Dir dont 100 ha ont été enrichis par ensemencement.
- La réalisation de trois suivis de la dynamique de végétation (Janvier 2000, Mai 2000, Février 2001) au niveau des parcelles clôturées au sein du parcours de Tafrata
- Le lancement de l'opération de délimitation du parcours collectif Solb-Nouamer sur 3.000 ha, par l'engagement de discussion entre les associations de M'zarcha, Ouled Draoui et Boumsaad.

☞ Au niveau de la Tazekka

- L'ensemencement a porté sur une superficie de 0,25 ha aux alentours du douar de Sidi Majbeur.
- L'aménagement de la parcelle de multiplication des espèces autochtones à Bab Boudir
- Les travaux de dépressage de chêne vert dans six Douars: Sidi majber, Beni Snane, Idissane, Ain Bechar, Assoukh, Admane, sur une superficie de 50 ha par douar.

2. Conservation des sols

Trois actions ont été mises en œuvre dans le cadre du projet et concernent la protection des berges sur 800 ml, l'aménagement d'un pont et la construction d'un mur de soutènement.

Pour réaliser ces actions, la population a participé avec 4200 journées de travail soit un équivalent de 210.000 DH ce qui représente 24% du coût total du projet.

3. Aménagement et gestion des eaux

La composante d'aménagement et de gestion des eaux d'irrigation est considérée comme action prioritaire par la population étant donné son impact immédiat sur l'amélioration de leur revenu. Les actions réalisées concernent se résumant comme suit :

☞ Au niveau de la Tafrata

Pour la sous zone de la Tafrata, les actions ont porté sur la construction de 8.750 ml de séguia, l'aménagement d'une source et de 4 bassins d'accumulation au niveau de 6 douars.

☞ Au niveau de la Tazekka

pour la sous zone de la Tazekka, les actions ont porté sur la construction de 12.810 ml de séguia, l'aménagement de 15 sources et d'un puits et la construction de 10 bassins au niveau de 11 douars.

Participation de la population

La participation de la population locale à la réalisation des actions de gestion et d'aménagement des eaux s'élève à 31.010 journées de travail et de 4.110 journées de transport à dos de mulets des matériaux de construction soit l'équivalent d'un montant de 1.523.200,00 DH ce qui représente 25% du coût total du projet.

4. Soutien à l'agriculture

Depuis le démarrage du projet, les opérations concernent l'intensification de l'arboriculture, du maraîchage et des cultures fourragères.

Formation et sensibilisation

Des séances de sensibilisation ont été abordés avec les agriculteurs relevant de 13 associations de la Tazekka et 6 de la Tafrata concernant plusieurs thèmes notamment la protection des végétaux.

Aussi, un encadrement continu des agriculteurs concernant l'itinéraire technique des différents arbres fruitiers et des cultures maraîchères, a été assuré par les techniciens des deux cellules.

4.1. Arboriculture

☛ Démonstrations de traitement phytosanitaires d'arbres fruitiers

Au niveau de la Tafrata:

Il a été procédé au traitement de l'olivier contre la teigne et l'œil de paon en faveur de 180 agriculteurs relevant des associations de Fritissa, Ghafoula et Boumsaad. Aussi des pièges sexuels de la mouche blanche et la teigne de l'olivier ont été installés aux douars Ouled Draoui, Ouled Saleh et Mzarcha

Au niveau de la Tazekka:

les campagnes de traitement phytosanitaire ont porté sur :

➤ Installation et utilisation des pièges sexuels

➤ Traitement des arbres fruitiers

Cette opération a porté sur le traitement de l'olivier contre la Psylle et teigne et des rosacées fruitiers (pommier, noyer,...) contre le carpocapse en faveur des agriculteurs relevant de 13 associations de Tazekka.

➤ Distribution des arbres fruitiers

Dans le but de renforcer les activités du projet la DPA de Taza a pris en charge une opération de distribution de 4780 d'arbres fruitiers en faveur de 147 bénéficiaires et de 2160 oliviers en faveur de 72 bénéficiaires.

La distribution de l'amandier a été prise en charge par le projet et a porté sur 10.000 plants en faveur de 143 bénéficiaires.

4.2. Cultures maraîchères

L'intensification des cultures maraîchères a été réalisée à travers la lutte contre les maladies phytosanitaires par l'équipement de 17 associations en matériel (4 pulvérisateurs à brouette et 3 atomiseurs à dos pour la Tafrata et 13 atomiseurs à dos avec kit de protection pour la Tazekka).

Des produits phytosanitaires ont été acquis pour réaliser des démonstrations de lutte contre les maladies des cultures

Le nombre d'agriculteurs touchés par ces campagnes s'élève à 454 répartis sur 7 douars de la zone du projet.

4.3. Essais des semences sélectionnées

Des essais de cultures annuelles ont été installés chez les agriculteurs dans le but d'inciter les agriculteurs à l'utilisation de ces semences sélectionnées qui sont performantes et plus résistantes que les semences locales.

Le nombre de bénéficiaires s'élève à 160 agriculteurs relevant de 11 associations de Tazekka et à Tafrata, le nombre de bénéficiaires est de 41 agriculteurs repartis sur trois associations Boumsaad, Ghafoula et Ouled Draoui.

4.4. Elevage

Les actions de développement de l'élevage entamées dans le cadre du projet ont porté sur la protection sanitaire contre l'entérotaxémie et les parasitoses internes et la vulgarisation de nouvelles techniques d'alimentation animale

☛ Santé animale

le projet a pris en charge en 1998 la réalisation d'une campagne de vaccination contre l'entérotaxémie et le traitement antiparasitaire interne de 6000 têtes au niveau de 3 douars de la Tafrata. En 1999, cette opération a été prise en charge en totalité par la Direction de l'Elevage dans le cadre de son programme spécial de lutte contre la sécheresse et a concerné 19.633 têtes réparties sur 20 douars dans la zone du projet.

Par ailleurs, le suivi sanitaire des élevages de caprins laitiers et de la cuniculture introduits par le projet est assuré par le service vétérinaire de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Taza.

☛ Alimentation animale

Dans le but d'améliorer la conduite alimentaire du bétail, deux opérations ont été réalisées dans le cadre du projet; il s'agit de la vulgarisation des blocs multinutritionnels au niveau de 6

douars dont 3 à la Tafrata: Ghaffoula, Fritissa et Boumsaad et 3 à la Tazekka: Sidi Majbeur, Nguert et Bni Snane.) et la technique du flushing au niveau de 3 douars de la Tafrata .

L'opération flushing qui consiste à donner aux brebis 250 g d'orge par tête par jour pendant 3 semaines avant la lutte et 3 semaines après. Elle a été réalisée au niveau des douars de Ghaffoula, Boumsaad et Fritissa avec la formation de 14 éleveurs. Il faudrait attendre la fin de l'agnelage en fin février pour pouvoir évaluer l'impact de cette technique.

5. Soutien à la diversification des activités économiques

Les actions de soutien à la diversification des activités économiques visent à améliorer le niveau et les conditions de vie des populations rurales et notamment la femme rurale et les jeunes promoteurs. Les activités réalisées depuis le démarrage du projet ont porté sur l'apiculture, la promotion des caprins laitiers, la cuniculture, l'oléiculture, la couture, les fours améliorés et l'hygiène de l'eau.

5.1. Apiculture

Six associations de jeunes apiculteurs ont été constituées dont deux de 7 jeunes chacune (N'guert et Sidi Majber) , trois de 10 jeunes chacune (Bni Snane, Idissane et Bouhjima) et une de 13 jeunes à Fritissa. Le projet a contribué par la distribution de 260 ruches peuplées et 260 ruches vides et l'équipement nécessaire pour l'extraction du miel.

5.2. Caprins laitiers

Le projet a acquis 103 caprins laitiers dont 84 chèvres et 19 boucs au profit de 42 femmes rurales. Chaque femme a bénéficié de deux chèvres chacune et s'engage à donner à l'association des femmes rurales de son douar la première chevrette en âge de reproduction en vue de la céder à une autre femme du douar. Ceci représente une participation de 50% au coût de l'opération.

En outre, 29 nouvelles femmes ont bénéficié de la deuxième opération de distribution dont : 10 à Fritissa, 12 à Ghafoula et 7 à Boumsaad.

A Tazekka , le projet a distribué 22 caprins laitiers de race Alpine, dont 20 chèvres et 2 boucs en faveur de 20 femmes rurales au douar Bni Snane. Chaque femme a bénéficié d'une chèvre et s'engage à donner à l'association féminine du douar la première chevrette en âge de reproduction. Les premières mises bas ont été enregistrées durant les mois Mars et Avril 2001 (10 chèvres ont donné naissance à 16 produits).

5.3. Cuniculture

La promotion de la cuniculture a été initiée au niveau de 6 douars dont 3 à Tafrata et 3 à Tazekka. Le projet a contribué par l'achat de 600 cages cunicoles dont 240 pour la maternité et 360 pour l'engraissement. Les femmes bénéficiaires qui sont au nombre de 48 (30 à Tazekka et 18 à Tafrata) ont participé par l'achat de reproducteurs améliorés et l'aliment cunicole. Le taux de participation des bénéficiaires s'élève à 20% du coût de l'action.

5.4. Oléiculture

L'action de promotion du secteur oléicole au niveau de la zone concerne l'extraction d'huile d'olive. Cette action a profité à 8 jeunes promoteurs ayant un bon niveau d'instruction pour fournir une prestation de services aux agriculteurs de la zone de la Tafraoute où l'oléiculture constitue la deuxième ressource principale après l'élevage.

Le projet a contribué par l'achat d'une unité d'extraction d'huile d'olive et les frais de finition du local (462.525 Dh). Les autorités locales et les nouabs des terres collectives ont contribué par un terrain d'une superficie de 2500 m² (d'une valeur de 125.000 Dh) et des matériaux de construction d'une valeur de 42.610 DH. les jeunes promoteurs ont participé par une somme de 80.000 Dh, ce qui représente 11% du coût total du projet. l'unité a commencé la prestation de services en mois d'Octobre 2000 et a duré jusqu'à fin Janvier 2001.

5.5. Couture

Il a été procédé à l'équipement de 8 associations (Mzarcha, Ghaffoula, Boumsaad, Ouled Draoui, Fritissa, Sidi Majbeur, Bouhjima-Bni Abdelkrim-Kitoun, Ras El Ma) en 27 machines à coudre et la fourniture nécessaire à la couture et le recrutement de 9 monitrices pour une durée de 3 mois en vue de dispenser aux jeunes filles du douar des formations en matière de coupe moderne et traditionnelle, de couture et de broderie.

5.6. Fours améliorés

Dans le but d'alléger la pression sur les ressources naturelles et notamment les espèces pastorales ligneuses et forestières destinées au bois de feu, il a été procédé à la vulgarisation des fours améliorés produits sous la supervision du centre de technologie approprié d'Ouarzazate.

5.7. Hygiène de l'eau

En collaboration avec la délégation Régionale du Ministère de la Santé Publique, il a été procédé à l'organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation des populations rurales et notamment les femmes rurales sur l'hygiène de l'eau potable. Dans ce cadre, il a été procédé à la désinfection de cinq puits avec l'hypochlorite de calcium, à l'éducation sanitaire des femmes rurales sur les mesures d'hygiène, au prélèvement d'eau pour analyses bactériologiques.

Des brochures et documents sur l'hygiène de l'eau potable, des mains, des aliments et autres aspects se rapportant à la conservation de l'eau et des aliments ont été distribuées aux femmes rurales.

OBJECTIF IMMEDIAT No 2 : Introduction de systèmes de production améliorés et durables

RESULTAT No 2.1 : Coopératives créées à partir des groupements ethno-lignagères existants

Action N° 2.1.1 : Rencontrer et sensibiliser les populations sur les bénéfices accordées aux coopératives

Les résultats des rencontres de sensibilisation des populations ont abouti à la constitution de 44 associations au niveau de la zone du projet dont :

- 6 Associations de Développement Local « A.D.L », 6 associations féminines, 1 association d'apiculteurs et 1 association de l'oléiculture en faveur des jeunes au niveau de la zone de la Tafrata.
- 18 Associations de l'Environnement et du Développement Rural « A.E.D.R », 7 associations féminines et 5 associations d'apiculteurs au niveau de la Tazekka.
- Plusieurs ateliers ont été organisés aussi bien avec les populations des 20 douars déjà retenus qu'avec les populations de 21 autres douars des deux sous zones de la Tafrata et de la Tazekka en vue d'élaborer un plan de développement douars et inter-douars ;
- Les animatrices ont organisé des ateliers Diagnostic Global Rapide et Participatif dans 20 douars en vue d'identifier avec les femmes rurales les actions à inscrire dans le cadre du plan de développement douars et inter-douars et de définir les modalités d'organisation et de participation à la mise en œuvre des actions du projet. En outre, 4 séances de sensibilisation ont été organisées en faveur des femmes rurales bénéficiaires des caprins laitiers au douar Beni Snane. Ces séances ont porté sur l'organisation et les modalités de participation de ces femmes pour la réussite de cette action, et le mode de conduite de la chèvre laitière de race Alpine (alimentation, saillie, gestation,..)
Aussi, des réunions ont été organisées avec les femmes rurales membres des associations féminines de Boumsaad, Fritissa et Ghafoula pour céder les premières chevrettes en âge de reproduction à d'autres femmes de l'association qui n'ont pas bénéficié de la première opération de distribution. Ainsi, 7 nouvelles femmes à Boumsaad ,10 à Fritissa et 12 à Ghafoula ont bénéficié de cette deuxième opération de distribution.
- Le technicien spécialiste en apiculture a organisé 16 ateliers avec les jeunes promoteurs en vue de la mise en œuvre de la composante apicole dans d'autres douars . Les thèmes traités ont porté sur : l'installation des ruches et leur entretien, la conduite du rucher, la récolte, le nettoyage des cadres et plateaux de la fausse teigne, la préparation à l'hivernage et le traitement contre la varroase.

Action N° 2.1.2 : Donner aux coopératives en constitution l'appui technico-légal nécessaire

Un processus continu d'information et d'encadrement pour les aspects techniques a été mis en œuvre pour expliquer aux populations les avantages offerts par le système associatif retenu en concertation avec les populations. A cet effet, le consultant national en sociologie rurale a organisé des ateliers de sensibilisation avec les membres des associations des deux zones.

En outre, le sociologue du projet a redynamisé ce processus au niveau des associations constituées dans le cadre du projet. Ainsi, il a été procédé à la vérification des mécanismes de constitution, d'adhésion et de fonctionnement et à la finalisation des statuts et des règlements intérieurs de ces associations et à l'organisation de séances de sensibilisation sur l'importance

du travail associatif et l'intérêt du renouvellement et la réorganisation des bureaux des différentes associations.

RESULTAT No 2.2 : Actions retenues dans le plan d'action réalisé

ACTION N° 2.2.1 : Préparer des plans d'actions annuels

Les ateliers Diagnostic Global Rapide et Participatif organisés dans le cadre de la formation – recherche – action ont permis de préparer un deuxième plan d'action annuel pour la réalisation des opérations conformes aux objectifs du projet ;

ACTION N° 2.2.2 : Définir les procédures pour l'engagement des fonds mis à la disposition du projet

Les procédures de la FAO sont appliquées. Les commandes et les factures sont approuvées conjointement par le Directeur national du projet et le Représentant de la FAO au Maroc.

ACTION N° 2.2.3 : Donner l'appui technique et financier pour la réalisation des activités définies lors de la phase de diagnostic

L'appui financier a été accordé au projet pour l'acquisition de tous les équipements et matériaux nécessaires, pour le paiement de la main d'œuvre spécialisée, pour la réalisation de la formation des membres des associations, l'organisation de voyages en faveur des cadres et techniciens chargés de la mise en œuvre du projet et pour le fonctionnement quotidien du projet.

ACTION N° 2.2.4 : Préparer le matériel de vulgarisation tel que les audiovisuels et les brochures de vulgarisation sur les techniques à employer

Quatre supports de communication ont été produits et le cinquième en cours de finalisation.

- l'achèvement des figurines exprimant les besoins des populations et des dessins qui serviront pour l'analyse du fonctionnement des systèmes agro-sylvo-pastoraux ;
- la production des diaporamas retraçant le passé et le présent des écosystèmes de la Tazekka et de la Tafrata ; les textes concernant les commentaires des diapos ont été traduits à l'arabe dialectale et ont été validés par les cadres et techniciens de l'équipe du projet. Le CNERV a procédé à la reproduction, le montage et la sonorisation des deux diaporamas de la Tafrata et de la Tazekka ;
- la conception des maquettes représentant le passé et le présent des écosystèmes de la Tafrata et de la Tazekka a été achevée ;
- les textes concernant les thèmes qui serviront à la réalisation des boîtes à images ont été préparés par l'équipe du projet ont été validés par la consultante internationale en communication et remis au dessinateur pour les traduire en images ;
- un film documentaire sur la mise en œuvre de l'approche participative dans le cadre du projet a été réalisé.

Durant sa mission en juillet 2000, le consultant international en communication a entamé la finalisation du support boîtes à images.

RESULTAT 2.3 : Capacités des membres des coopératives ethno-lignagères renforcées**ACTION N° 2.3.1 : Formation en aménagement de l'espace et à l'approche participative**

Des sessions de formation à l'approche participative ont été organisées au profit des populations concernées dans le cadre du DIGRAP en vue de leur expliquer cette nouvelle approche qui a l'avantage de les faire participer aux processus de diagnostic, de mise en œuvre et de suivi – évaluation de l'exécution des actions de gestion de leurs ressources naturelles et en comparant cette approche avec les autres approches conventionnelles ;

ACTION 2.3.2 : Formation en gestion et comptabilité

Trois sessions de formation en matière de comptabilité et de gestion ont été organisées par l'Office de Développement de la Coopération « ODECO » en faveur des membres des bureaux de 9 associations.

Neuf voyages d'études en faveur des agriculteurs, des jeunes apiculteurs et des femmes rurales ont été organisés pour visiter des projets dans d'autres zones.

ACTION 2.3.3 : Formation en techniques spécifiques

- Les techniciens responsables de la mise en œuvre des actions relatives à l'aménagement et la réhabilitation des séguias, sources et puits ont assuré des sessions de formation technique sur le terrain en faveur des ouvriers chargés de l'exécution des travaux et ce en vue de renforcer leurs capacités techniques ;
- les techniciens phytopatologues ont organisé plusieurs sessions de démonstration du matériel de traitement acquis par le projet.
Aussi, et à l'occasion du 11ème festival des olives tenu à Guercif les 20-21-22 Octobre, les membres des associations de Tafrata ont participé à la journée de formation sur l'oléiculture animés par des experts dans le domaine et qui a porté sur la conduite et les techniques culturales de l'olivier
- le technicien chargé de l'apiculture a réalisé 28 sessions de formation des 56 jeunes apiculteurs. Cette formation a porté sur la conduite du rucher, la pose des hausses, le traitement contre la varroase et le captage et la mise en ruchers des essaims.

RESULTAT 2.4 : Capacités du personnel technique et d'autres acteurs renforcées.**ACTION 2.4.1 : Formation en planification participative**

Sept voyages d'études à l'étranger et ont été organisés en faveur du personnel technique du projet.

Par ailleurs, deux cadres ont participé au cours approfondi sur les arbustes fourragers organisé par CIHEAM à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II du 28 Septembre 1998 au 9 Octobre 1998.

3 sessions de formation théorique et des sessions pratiques au niveau de 41 douars en matière d'approche participative ont été organisées sur place en faveur des responsables, cadres et techniciens impliqués dans le cadre du projet pour appliquer le Diagnostic Global Rapide et

Participatif pour l'élaboration des plans d'opérations.

ACTION 2.4.2 : séminaires de réflexion

D'autre part, il a été procédé à l'organisation d'un séminaire les 25 et 26 Octobre sous le thème: la participation et le partenariat pour la gestion durable des ressources naturelles. Plus d'une centaine de participants ont pris part aux travaux de ce séminaire qui a constitué un cadre de réflexion et d'échange des expériences acquises en matière d'outils et méthodologies adoptés pour la mise en œuvre de l'approche participative; entre les cadres et techniciens du projet, les experts et consultants et les cadres et techniciens chargés de l'exécution de projets similaires dans d'autres zones " Projet de Développement Pastoral et de l'Elevage dans l'Oriental, Projet de Développement Rural Taourirt-Tafoughalt, Projet de Tafilalet, Projet de Ouarzazate, etc,...

Aussi, et à l'occasion de la journée nationale du forestier, une journée de réflexion sur la forêt et le développement de la montagne a été organisée le 15 novembre 2000. Cette journée avait pour objectif la sensibilisation de la société civile et divers intervenants sur l'importance de la gestion des ressources forestières.

Par ailleurs, et dans le cadre du 11ème festival des olives tenu à Guercif les 20-21-22 Octobre, le stand du projet avait pour but de sensibiliser le public sur l'intérêt de la conservation des ressources naturelles et de présenter l'approche et les réalisations du projet notamment celles concernant la couture et la cuniculture.

En fin, le projet a participé au séminaire de la femme rurale organisé par l'association Fès Saiss les 16 et 17 Mars 2001. le stand du projet a présenté les différentes activités développées par le projet en faveur de la femme rurale.

RESULTAT 2.5 : Contrôle technique, financier et temporel du projet.

ACTION 2.5.1 : Organisation d'un système de suivi

La méthodologie relative à la biodiversité et au suivi des indicateurs a été finalisée. Le programme de suivi des aspects socio-économiques et agro-biologiques sera mis en place comme un instrument d'aide à la gestion du projet et de support aux services techniques concernés.

Les phases suivantes sont prévues et seront détaillées dans le document de lancement du système :

- a) conception du système à la lumière de l'analyse de la logique du projet, des plans de développement au niveau de douar et inter-douar, et de l'expérience de projets similaires au Maroc,
- b) montage du système de suivi (coordination, personnel responsable au sein du projet, méthodologie et outils quantitatifs et qualitatifs,
- c) sélection d'indicateurs simples, identifiés en collaboration entre les experts et consultants du projet, les services techniques et les populations, et facilement utilisables par les populations,
- d) collecte de l'information ;
- e) élaboration, analyse et interprétation de l'information.

Cette prestation sera réalisée sous forme d'une consultation nationale.

4. APPORTS DU GOUVERNEMENT

- le budget général de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Taza et de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Nord-Est (indemnités de compensation des éleveurs bénéficiaires des mises en défens des parcours, engins nécessaires pour l'aménagement du pont de des berges)
- le personnel d'encadrement ;
- les locaux ;
- les apports par opération en matière de santé animale, d'arboriculture fruitière de subventions ;
- les opérations d'appui des collectivités aux jeunes promoteurs.

Ceci indépendamment des apports des populations bénéficiaires qui sont estimés à 25% des coûts des opérations.

5. PRINCIPAUX PROBLEMES RELEVES PAR LES RESPONSABLES DU PROJET

5.1. Les difficultés de démarrage du projet en matière institutionnelle

5.2. Relation entre la méthode de travail retenue à savoir l'approche participative et les autres approches classiques : la notion de temps est totalement différente. L'Approche participative nécessite un temps long pour la mise en place des bases de travail avec les populations et les techniciens ainsi que les autres acteurs intervenant dans le cadre du projet (Autorités locales, Elus, Chambres professionnelles).

5.3. Contraintes liées à la composante des ressources naturelles.

De nombreuses contraintes devaient être levées : besoin de temps très long pour :

- Apurer la contrainte juridique et statuts des terres (collectif et domaniale)
- Aider les populations à s'organiser en associations ou autres formes d'organisations
- Aider les bénéficiaires à établir des plans de travail
- Inciter la population à faire de la mise en repos des parcours volontairement et hors toute action contraignante (pas d'intervention d'autorités, pas de police pastorale)

En outre, il y a le problème d'indisponibilité de semences pastorales dans le pays et hors pays (recherche auprès de fournisseurs en Belgique, Royaume Uni, USA, Australie).

5.4. Contrainte institutionnelle due au changement du personnel de coordination parfois difficile entre Départements et Services du Gouvernement.

5.5. Dans l'ensemble de ces contraintes, la contrainte principale qui traverse toute la réalisation du projet est bien la contrainte temps du fait de l'approche participative exigée lors de la formulation du projet et qui n'avait pas sur le terrain au moment du démarrage, les structures d'accueil mentales et psychiques (formation des populations, des techniciens et des autres intervenants) et matérielles (faible budget des institutions nationales ne permettant pas d'accompagner le rythme d'activité du projet).

6. OBJET DE L'EVALUATION

L'évaluation a pour but de fournir des moyens pour comprendre la réalisation du projet, l'importance de ses activités et sa méthodologie, les résultats obtenus, les activités qui restent à réaliser, les problèmes rencontrés et formuler des recommandations pour que les activités soient continuées dans la zone du projet pour consolider les acquis et les résultats atteints.

7. PORTEE DE L' EVALUATION

La mission devra évaluer:

7.1. la pertinence du projet en fonction des priorités et des besoins de développement

7.2. la clarté et le réalisme des objectifs de développement du projet, des objectifs immédiats, y compris la détermination des buts, l'identification des bénéficiaires, et les perspectives de durabilité

7.3. La qualité , la clarté et l'efficacité de la conception du projet, notamment:

- la clarté et la cohérence logique entre les apports, les activités, les produits et les progrès vers la réalisation des objectifs (qualité, quantité et échéances);
- le réalisme et la clarté de la détermination des obligations préalables et des conditions à réunir (hypothèses et risques);
- le réalisme et la clarté des relations institutionnelles que le projet entretient avec l'environnement extérieur, du cadre de gestion et du cadre institutionnel et de la mise en oeuvre du plan de travail;
- le rapport coût-efficacité de la conception du projet.

L'efficacité et l'adéquation de la mise en oeuvre du projet, y compris la disponibilité des fonds au regard du budget, tant celui du bailleur de fonds que la contribution nationale; la qualité et la fourniture en temps utile des apports de la FAO et du Gouvernement Marocain; l'efficacité au niveau de la gestion et du travail; les difficultés au niveau de la mise en oeuvre; l'adéquation du suivi et des rapports; l'ampleur de l'appui et de l'engagement nationaux ainsi que la qualité et la quantité de l'appui administratif et technique de la FAO.

Les résultats du projet, y compris une évaluation complète et systématique des produits obtenus (quantité et qualité au regard du plan de travail et progrès accomplis par rapport aux objectifs immédiats). La mission examinera en particulier l'état d'avancement et la qualité des travaux relatifs à:

- l'aménagement et l'amélioration des ressources naturelles, notamment les parcours, les forêts, les ressources en eau et la conservation des sols.
- l'amélioration des conditions de vie de la population et leur engagement direct dans les œuvres d'aménagement et d'amélioration des ressources naturelles

Les perspectives de durabilité des résultats du projet au niveau des bénéficiaires et de l'institution hôte. La mission devra en particulier examiner :

- l'amélioration des conditions des parcours.
- l'amélioration des conditions des forêts dans le parc.
- l'amélioration de la disponibilité en eau et sa gestion rationnelle.
- la capacité des populations de travailler en associations et d'obtenir des résultats et bénéfices collectifs.
- l'amélioration des conditions de vie des femmes et leur implication dans la gestion des ressources naturelles. (Se référer au rapport coûts -bénéfices des activités du projet.)

A partir de l'analyse décrite ci-dessus, la mission devra tirer des conclusions spécifiques et proposer toute action nécessaire et complémentaire émanant du Gouvernement Marocain et/ou de la FAO, y compris tout besoin d'assistance et d'activités complémentaires du projet avant qu'il n'arrive à son terme, et cela afin d'assurer la continuité et la pérennité des actions et de garantir un développement durable. La mission devra attirer l'attention sur toute leçon d'intérêt général." *Toute proposition d'assistance complémentaire devra inclure une identification précise des objectifs et les principaux produits et apports prévus.*

8. COMPOSITION DE LA MISSION

L'équipe de mission comprendra:

- Un Représentant indépendant du Gouvernement italien.
- Un Représentant indépendant de la FAO.
- Le Directeur National du Projet .

9. CALENDRIER ET ITINERAIRE DE LA MISSION

J1 : Briefing à Rome

J2 : Voyage au Maroc

J3 et J4 : Briefing à la Représentation de la FAO à Rabat, contrat avec DNP et exploitation de la documentation

J5 : Départ à Taza

J6 : Séances de travail avec la Direction Provinciale de l'Agriculture et la Direction Régionale des Eaux et Forêts et consultation de la documentation (suite).

J7 : Visite des réalisations dans 5 douars

J8 : Visite des réalisations dans 4 douars et 1 site

J9 : Visite des réalisations dans 5 douars

J10 : Visite des réalisations dans 2 douars et 1 site

J11 : Visite des réalisations dans 3 douars

J12 : Visite des réalisations dans 1 douar et 2 sites de parcours

J13 : Réunion de synthèse avec les membres des deux cellules à Taza

J14 et J15 : Travail de rédaction du rapport et préparation des projets de recommandations

J16 : Retour à Rabat

J17 : Séance de travail avec la Direction Nationale du projet, les Représentants de Minagri et Minforet et la Représentation de la FAO au Maroc

J18 : Finalisation du rapport de la mission et des recommandations

J19 : Voyage de retour à Rome

J20 : Debriefing à Rome.

10. CONSULTATIONS

La mission travaillera en étroite relation avec le Représentant de la FAO, les Représentants du Gouvernement italien et les institutions pertinentes du Gouvernement du Royaume du Maroc, le personnel du projet national et international. Bien que la mission jouira d'une totale liberté pour discuter avec les autorités concernées de tout point qu'elle jugera pertinent pour son travail, elle n'est autorisée à prendre aucun engagement au nom de la FAO ou du bailleur de fonds ou du Gouvernement Marocain".

11. REDACTION DU RAPPORT

La mission est pleinement responsable de son rapport indépendant, qui ne doit pas nécessairement refléter le point de vue du Gouvernement du Royaume du Maroc, de la FAO ou du bailleur de fonds.

Dans la mesure du possible, le rapport sera finalisé sur le terrain et les conclusions et les recommandations seront pleinement discutées avec toutes les parties concernées en recherchant au maximum le consensus.

Le Chef de la mission est responsable de la finalisation du rapport qui sera soumis à la FAO dans les deux semaines suivant la fin de la mission. Le rapport sera ensuite soumis par la FAO au Gouvernement du Royaume du Maroc et au Gouvernement italien (bailleur de fonds).

ANNEXE 2

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

LISTE DES SITES VISITES ET DES PERSONNES RENCONTREES

CALENDRIER ET ITINERAIRE DE LA MISSION

- 19 Décembre 2001:** Briefing à la FAO Rome (M. Carugi, M. Audia)
- 3 Janvier 2002:** Voyage au Maroc (M. Carugi, M. Audia)
- 4 Janvier 2002 :** Briefing à la Représentation de la FAO à Rabat, contact avec DNP
- 5 Janvier 2002 :** Voyage à Taza
- 6 Janvier 2002 :** Exploitation de la documentation
- 7 Janvier 2002 :** Séances de travail avec la Direction Provinciale de l'Agriculture et la Direction Régionale des Eaux et Forêts

Zone de Tazekka

- 8 Janvier 2002 :** Visite des réalisations dans 5 douars

Matinée

- Douar Ras El Maa

Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Ras El Maa
 Visite des actions de soutien à l'agriculture
 Visite du projet de cuniculture des femmes rurales
 Visite du foyer féminin de couture

Après-midi

- Douar Sidi Mjbeur

Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Sidi Majbeur
 Visite du projet de conservation du sol
 Visite des actions de soutien à l'agriculture
 Visite du projet de cuniculture des femmes rurales
 Visite du foyer féminin de couture
 Visite du projet d'apiculture

- Douar N'Guert

Visite de la source de Nguert
 Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Nguert
 Visite des actions de soutien à l'agriculture
 Visite du projet d'apiculture

- Douar Assoukh

Visite du projet de dépressage
 Visite de l'opération de l'épierrage
 Visite du foyer féminin de couture

9 Janvier 2002 : Visite des réalisations dans 4 douars et 1 site

Matinée

- Douar Beni Smane

Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Beni Smane
Visite des actions de soutien à l'agriculture
Visite du projet de caprins laitiers
Visite du projet d'apiculture

Après-midi

- Douar Ain Bechar

Visite du foyer féminin de couture
Visite de l'opération de l'épierrage

Zone de Tafrata

10 Janvier 2002 : Visite des réalisations dans 2 douars et 1 site

Matinée

- Douar Fritissa

Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Fritissa
Visite de actions de soutien à l'agriculture
Visite du projet de caprins laitiers en faveur des femmes rurales
Visite du projet de cuniculture en faveur des femmes rurales
Visite du foyer féminin
Visite du projet d'apiculture

Après midi

- Douar Boumsaad

Visite du projet d'aménagement et de gestion de l'eau d'irrigation de Boumsaad
Visite des actions de soutien à l'agriculture
Visite du foyer féminin

- Douar Ouled Salah

Visite de l'unité de trituration d'olive

11 Janvier 2002 : Visite des réalisations dans 3 douars

Matinée

- Visite de la Coopérative d'amélioration pastorale EL KESB

- Site de production de semences pastorales autochtones
Visite des parcelles de production de semences pastorales autochtones
- Site du suivi écologique
Visite d'une parcelle de suivi écologique des espèces pastorales

Après-midi

- Site du Dir
Visite du site d'ensemencement des parcours et de la mise en repos

- 13 Janvier 2002 :** Réunion de synthèse avec les membres des deux cellules à Taza
- 14 Janvier 2002 :** Démarrage de la rédaction du rapport de la mission
- 15 Janvier 2002 :** Retour à Rabat
- 16 Janvier 2002 :** Rédaction du rapport et préparation du projet de recommandations
- 17 Janvier 2002 :** Finalisation du rapport de la mission et des recommandations
- 18 Janvier 2002 :** Séance de travail avec la Direction Nationale du Projet, les Représentants de MADREF et de la Direction de l'Elevage, et la Représentation de la FAO au Maroc
- 19 Janvier 2002 :** Voyage de retour à Rome (M. Audia), inclusion des observations faites lors de la séance du jour précédent
- 20 Janvier 2002 :** Voyage de retour à Rome (M. Carugi)
- 21 Janvier 2002 :** De-briefing à la FAO Rome (M. Carugi)

LISTES DES PERSONNES RENCONTREES PAR LA MISSION

NOM ET PRENOM	FONCTION
PERSONNEL DU PROJET	
ELMAGHRAOUI Abdelaziz	Assistant aux programmes FAO au Maroc
EL YAMANI Ahmed	Directeur National du Projet FAO
BOURASS Boujamaa	Chef de Cellule de Tafrata
ELMERCHECH Said	Chef de Cellule de Tazekka
OUASKIOUD Driss	Jeune expert en pastoralisme (Projet FAO)
ALOUIZ M'hamed	Jeune expert en sociologie rurale (Projet FAO)
RAMI YAHYAOUY Younes	Agro- Economiste- Projet FAO
MANSOUR Ahmed	Technicien, DPA, Taza
ChIABRI Mohamed	Technicien au C.T de Taza
BOUTARBOUCH M'hamed	Technicien, DPA/ SPV. Taza
ALLAM Mohamed	Technicien, DPA, Taza
SENHAJI Abdeslam	Technicien, DPA, Taza
HARI Mohamed	Technicien, DPA/ C.T de Guercif
ACHOUHAM Mostapha	Ingénieur, DPA/ C.T de Guercif
DAROUICH Ahmed	Technicien, DPA/ C.T de Guercif
M'HIMDEN EL Bachir	Technicien, DPA/ C.T de Guercif
ERRAMLI Naima	Animatrice au Projet FAO
HILILE Fadila	Animatrice au Projet FAO
ELFARHI Assia	Animatrice au Projet FAO
CADRES ET TECHNICIENS DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES	
BIADA Sadik	Directeur de la DREF
TAHSA Noureddine	Directeur de DPA de Taza
RAMAH Mohamed	Directeur du C.T de Taza
ZOHRI Mohabeneali	Chef de SPEF de Taza
ZEROUALI ELhassan	CDF Taza Sud
OUAHBI Abdelali	Chef de S/ CDF de Taza
BELKHATTAR Abdennbi	Chef de S/ C.D.F de Bab Azhar
HAFIDI Mehdi	Chef de SGP/ DREF
CHERIFI Mohamed	Technicien forestier
AUTORITES LOCALES	
ELBAGHDADI Naserddine	Caid de Cercle de Taza
Abdelkhalek	Khalifa de Centre de Bab Boudir
EI ANSARI	Super- Caid du Cercle de Guercif
ELBATTAH Ayad	Khalifa de Guercif
AUTRES PERSONNES RENCONTREES	
STADZEN PHILIPPE	Consultant, Projet EU-MEDA
MANCA A. Maria	Chargée des Programmes, Ambassade d'Italie
REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES	
Membres de l'association de Ras Elma	<i>Zone de Tazekka</i>
Membres de l'association des femmes de Ras Elma	" "
Membres de l'association de Sidi Majber	" "
Membres de l'association des femmes de Sidi Majber	" "
Membres de l'association de Nguert	" "
Membres de l'association d'Assoukh	" "
Membres de l'association des femmes d'Assoukh	" "
Membres de l'association de Beni Snane	" "
Membres de l'association apicole de Beni Snane	" "
Membres de l'association des femmes de Beni Snane	" "
Membres de l'association de Aine Bechar	" "
Membres de l'association des femmes de Aine Bechar	" "
Membres de l'association de Fritissa	<i>Zone de Tafrata</i>
Membres de l'association des femmes de Fritissa	" "
Membres de l'association Apicole de Fritissa	" "
Membres de l'association de boumsaad	" "
Membres de l'association des femmes de Boumsaad	" "
Membres de l'association oléicole de Ouled Saleh	" "

ANNEXE 3

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

LISTE DES DOCUMENTS ET AUTRES MATERIELS CONSULTES

I Rapports techniques

1. Document de formulation du projet
2. Rapport de mission du consultant en agro-foresterie Mr. Bayer Wolfgang lors de sa mission du 27 Octobre au 26 Novembre 1997
3. Rapport de mission de la consultante en approche participative Ms. Cobelli Teresa lors de sa mission du 27 Octobre au 26 Novembre 1997
4. Rapport de mission de la consultante en approche participative Ms. Cobelli Teresa lors de sa mission du 23 Mars au 4 Avril 1998 .
5. Rapport de mission de la consultante en approche participative Ms. Cobelli Teresa lors de sa mission du 6 au 20 Juin 1998
6. Rapport de mission de la consultante en communication Mme. Sortino Elda – Mission du 23 Mars au 5 Avril 1998.
7. Rapport de mission de la consultante en communication Mme. Sortino Elda – Mission du 12 Mai au 16 Juin 1998.
8. Rapport de mission de la consultante en communication Mme. Sortino Elda – Mission du 7 au 26 Septembre 1998
9. Rapport de mission du consultant en communication Mme Sortino du 9 Février au 10 Mars 1999.
10. Rapport de mission du consultant en communication Mme Sortino du 23 Septembre au 23 Octobre 1999.
11. Rapport de mission du consultant en planification participative Dr. Bonfiglioli Angelo lors de sa mission 27 Octobre au 26 Novembre 1997
12. Rapport de mission du consultant en planification participative Dr. Bonfiglioli Angelo lors de sa mission du 20 Juillet au 2 Août 1998.
13. Rapport de mission du consultant en planification participative Dr. Bonfiglioli Angelo lors de sa mission 8 au 27 Septembre.
14. Rapport de mission du consultant en aménagement des parcours Dr. Peeters lors de sa mission du 8 au 17 Juin 1998.
15. Rapport de mission du consultant en aménagement des parcours Dr. Peeters lors de sa mission du 23 au 27 Novembre 1998.
16. Rapport de mission du consultant en aménagement des parcours Dr. Peeters lors de sa mission du 15 au 26 Mars 1999
17. Rapport de mission du consultant en aménagement des parcours Dr. Peeters lors de sa mission du 27 Mai au 3 Juin 1999
18. Rapport de mission du consultant en approche participative Mr. Boukhari Hamid Mai - Juillet 1998. Deux documents intitulés « Système d'intervention participatif & intégré pour un développement local et décentralisé » et « Approche participative & développement ».
19. Rapport final du consultant en approche participative - Mr. Boukhari Hamid
20. Rapport de mission du consultant en sociologie rurale Mr. El Aichouni Mohamed – Juillet Août 1998.
21. Rapport de mission du consultant en sociologie rurale Mr. El Aichouni Mohamed – Décembre 1998
22. Rapport de mission du consultant en sociologie rurale Mr. El Aichouni – Mai 99
23. Rapport de mission du consultant en foresterie Mr. Selmi Taieb du 7 au 21 Nov 99
24. Rapport de mission du consultant en approche participative Mr. Rossi Massimo du 24 Mai au 5 Juin 99
25. Rendu de la mission du consultant en approche participative Mr. Rossi Massimo du 21 Nov au 4 Déc 99
26. Document sur l'approche participative et développement par Mr. Boukhari Hamid

27. Document sur la formation à l'approche participative par Mr. Boukhari Hamid
28. Rapport de mission du consultant en foresterie et organisation des parcours par Mr. Qarro Mohammed réceptionné en Mai 2000
29. Rapport de mission du consultant en biodiversité et indicateurs de suivi par Mr. Yessef Mohammed réceptionné en Juillet 2000
30. Rapport du consultant international en communication par Mme. Sortino Elda du 16 au 31 Juillet 2000
31. Rapport du consultant international en écomusée par Mme. Sortino Elda du 10 au 22 Décembre 2000
32. Rapport provisoire du consultant en approche participative Mr. Boukhari Hamid réceptionné en Septembre 2000
33. Rapport du consultant international en agro-économie Mr. Xavier Rouillard du 4 au 25 Octobre 2000
34. Rapport de l'étude sur l'inventaire des ressources hydrologiques de la Tafraoute réceptionné en Mai 2001.
35. Rapport sur les Coûts/Bénéfices des actions du projet par Mr. Younès Rami Yahyaoui élaboré en Décembre 2000
36. Rapport de mission du consultant en économie de l'eau par Mr. Daoudi. en novembre 2001
37. Rapport sur la capitalisation des expériences du projet en Septembre 2001
38. Rapport provisoire du consultant en organisation d'un système de suivi de l'impact des actions du projet Mr. Benabdellah Majid réceptionné en Novembre 2001
39. Rapport de mission des consultants en bois énergie par MM. Benchakroun et Mokrim réceptionné en Novembre 2001.

II Rapports d'appui FAOR et DNP

1. Rapport de mission de réunion Task Force du 29 Septembre 1998 par Mr. Bouchanine Abdelouahab Program Officer FAOR.
2. BTO de Mme Batello AGP Coordinatrice du projet 24 au 29 Mai 1999.
3. BTO de Mme Batello AGPC Coordinatrice du projet Juin 1998.
4. Rapport sur la visite de la délégation ministérielle effectuée les 16 et 17 Avril 1999
5. Minutes de la mission de révision tripartite du 11 au 18 Février 2000
6. Minutes de la réunion tripartite du 14 au 18 Mai 2001
7. Réalisations du projet à fin Avril 2001
8. Etat d'avancement du projet pour la période Février 2000 – Avril 2001
9. Termes de références de la mission d'évaluation conjointe Italie-FAO-Maroc en Juillet 2001

III Rapports de voyages

1. Rapport du voyage d'étude des cadres du projet en Syrie du 12 au 22 Juin 1999
2. Rapport du voyage d'étude des cadres du projet en Italie du 20 Juin au 4 Juillet 1999
3. Rapport du voyage d'étude des cadres du projet au Pakistan du 17 octobre au 7 novembre 1999
4. Rapport du voyage d'étude des cadres du projet en Tunisie du 8 au 12 novembre 1999
5. Rapport sur la participation des cadres du projet au Congrès International des parcours organisé en Australie du 14 au 27 juillet 1999.
6. Rapport de voyage en France concernant le forum international de la montagne du 4 au 12 Juin 2000
7. Rapport de voyage des cadres du projet en Italie du 6 au 21 Septembre 2000

8. Rapport de voyage des cadres du projet en Italie du 6 au 21 Septembre 2000
9. Rapport de voyage des techniciens du projet en Italie du 15 au 31 Juillet 2001
10. Rapport de voyage en Turquie du 18 au 25 juin 2001
11. Rapports des voyage d'agriculteurs de Tafrata à l'Oriental du 11 au 13 novembre 1998
12. Rapports des voyage d'agriculteurs de Tafrata à Azrou et Khénifra du 2 au 5 Août 1999
13. Rapports des voyage de pasteurs de Tafrata à l'oriental du 8 au 9 Novembre 2001
14. Rapports des voyage d'agriculteurs de Tazekka à khénifra du 18 au 21 novembre 1998
15. Rapports des voyage d'agriculteurs de Tazekka à l'Oriental du 1 au 3 décembre 1999
16. Rapports des voyage d'agriculteurs de Tazekka à Marrakech du 19 au 21 décembre 2001
17. Rapport de voyage des jeunes apiculteurs à Bouknadel du 4 au 6 Octobre 2000
18. Rapport de voyage des jeunes apiculteurs à Bouknadel du 1 au 3 Novembre 2000
19. Rapport de voyage des jeunes apiculteurs à Bouknadel du 24 au 25 octobre 2001
20. Rapports de voyages de femmes rurales de la Tafrata à El Hajeb et Temara du 29 septembre au 1^{er} octobre 1999
21. Rapports de voyages de femmes rurales de la Tazekka à El Hajeb et Témara du 13 au 15 octobre 1999.
22. Rapport de voyage des femmes rurales bénéficiaires des caprins laitiers à Chaouen du 10 au 12 Octobre 2000
23. Rapport de voyages de femmes rurales de la Tazekka à Chaouen du 26 au 28 septembre 2001.
24. Rapport de voyages de femmes rurales de la Tafrata à Chaouen du 30 octobre au 1 Novembre 2001.

IV Plans

1. Plan d'opérations 1998 élaboré par l'Expert national du projet en collaboration avec l'équipe du projet et approuvé par FAOR, DNP et AGPC
2. Plan d'opérations 1999 élaboré par l'Expert national du projet en collaboration avec l'équipe du projet et approuvé par FAOR, DNP et AGPC
3. Plan d'opérations 2000 élaboré par l'Expert national du projet en collaboration avec l'équipe du projet et approuvé par FAOR, DNP et AGPC
4. Plan de développement douar et inter douars par l'équipe du projet.
5. Plan d'opérations 2001
6. Plan d'opérations 2002-2003

V Rapports d'avancement A)

1. Rapport du Directeur National du Projet Arrêté à fin octobre 1998
2. Rapport du Directeur National du Projet Arrêté à fin mars 1999
3. Rapport du Directeur National du Projet Arrêté à fin juin 1999
4. Etat d'avancement du projet Octobre 97 – Mars 98
5. Etat d'avancement du projet Avril 98 – Septembre 98
6. Etat d'avancement du projet Octobre 98 – Mars 99
7. Etat d'avancement du projet Avril 99 – Septembre 99
8. Etat d'avancement du projet Octobre 99 - Mars 2000
9. Etat d'avancement du projet Avril 2000 - Septembre 2000
10. Etat d'avancement du projet Octobre 2000 - Mars 2001
11. Etat d'avancement du projet Avril 2001 - Septembre 2001
12. Field Projet Info mensuels de Avril 1998 à Novembre 2001 « 44 rapports »

VI Rappports d'avancement B)

1. Note méthodologique sur l'étude des ressources en eau dans la plaine de Tafrata par MM Azili et Larabi Déc 99
2. Note méthodologique sur la consultation en foresterie et organisation des parcours par M. Qarro M. Nov 99
3. Note méthodologique sur la consultation en bois energie par MM Benchakroun et Moukrim

VII Rappports d'avancement C)

1. Rapport sur les résultats du Diagnostic Global Rapide et Participatif par l'équipe du projet.
2. Rapport de l'atelier du 17 Mars 1999 organisé dans le cadre du projet.
3. Rapport du séminaire organisé dans le cadre du projet les 25 et 26 Octobre 2000
4. Rapport sur le bilan global des réalisations du projet décembre 2001.
5. Rapport sur l'état d'avancement du plan d'opérations 2001.

ANNEXE 4

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

SITUATION FINANCIERE DU PROJET

Projet GCP/MOR/016/ITA
Situation financière au 16 Janvier 2002 (En Dollars EU)

Dépenses effectuées en 1999 et années précédentes	1,105,516
Dépenses effectuées en 2000	551,503
Dépenses pour l'année 2001	
- dépenses enregistrées sur le DWH (fin Novembre 2001)	498,296
- engagements non liquidés avant clôture des comptes (ULO) (y compris les frais de soutien)	266,950
- dépenses et/ou engagements effectués en Décembre 2001, mais non compris dans les ULO	17,588
- dépenses estimées pour la mission d'évaluation (2 consultants internationaux)	19,193
Dépenses prévisionnelles pour la période Janvier - Avril 2002 (Fin de projet)	93,360
Total des dépenses depuis début du projet	2,552,406
Budget total du projet	2,940,579
Budget disponible en fin de projet (Fin Avril 2002)	388,173
Fonds reçus par le projet	2,552,500
Fonds restants à verser pour le budget total	388,079

ANNEXE 5

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

TABLEAUX D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Plan d'Opérations 1998

Désignation	Taux de réalisation	Observations
Objectif n°1: Préparation du plan d'action détaillé		
Résultat n°1.1: Une équipe pluridisciplinaire constituée		
<i>Action 1.1.1</i> Trois animatrices, un dessinateur	-	Processus continu
<i>Action 1.1.2</i> <i>Expert nationaux et internationaux</i>		
<u>Consultations nationales:</u>		
- Expert national	-	
- Consultant formateur en approche participative (3 mois)	100 %	“ “
- Sociologie rurale (3 mois)	100 %	
- Consultant en biodiversité et indicateurs	0 %	Une partie est reportée au plan 99
<u>Consultations internationales:</u>		
- Communication (1 mois)	100 %	2 missions Juin et Nov. 98
- Aménagement des parcours (1 semaine)	100 %	
Résultat n°1.2: Analyse des informations de base		
<i>Action n°1.2.1</i> <i>Rencontres</i>		
- Projet GTZ	-	Processus continu
<i>Action n°1.2.2</i> <i>Analyses des informations de base</i>	-	“ “
<i>Action n°1.2.3: Etudes complémentaires (équipe du projet)</i>	0 %	En cours d'identification, reporté au 99
<i>Action n°1.2.4: Etudes complémentaires (autres institutions)</i>	0 %	“ “ “
Résultat 1.3 : premier plan d'action rédigé		
<i>Action n°1.3.1</i> à <i>Action 1.3.6</i>	100 %	Identifiées et reportées au Plan 99 DIGRAP et Plan 98 préparés en Sep. 98
Réalisations physiques:		
<u>1- Gestion et réhabilitation des forêts et des terrains de parcours</u>		
<i>Zone de Tafrata</i>		
- Mise en repos et ensemencement (4000 ha, Dir)	20 %	Discussion avec populations et report pour le plan 99
- Discussion pour délimitation terroirs		
<i>Zone de Tazekka</i>		
- Ensemencement à Sidi Majber (0,25 ha)	100 %	
<u>2- Conservation des sols</u>		
- Protection des berges Sidi Majber (800 ml)	100 %	Achevé en Oct. 00
<u>3- Gestion des eaux</u>		
- Amén. de 2 bassins d'accum. à Fritissa et 1 séguia (1500 ml)	100 %	“ Juil. 99
- Amén. de 2 bassins d'accum. à Boumsâd et 1 séguia (1500 ml)	100 %	“ Juil. 99
- Amén. d'une source à Ghaffoula	100 %	“ Mar. 00
- Amén. d'un puits à Sidi Majbeur	100 %	“ Mar. 99
- Amén. d'une source à Sidi Majbeur	100 %	“ Mar. 99
- Amén. de la séguia de Bhirt Zitoune à Sidi Majbeur (700 ml)	100 %	“ Mar. 99
- Amén. d'une source à Nguert	100 %	“ Fév. 99
- Amén. de séguia Lahoit sur à Nguert (1000 ml)	100 %	“ Mar. 99
- Amén. de séguia de à Béni Snane (2500 ml)	100 %	“ Mar. 00
<u>4- Soutien agriculture et élevage</u>	100 %	“ Fév. 00
- Achat plants fruitiers		Reporté au plan 99
- Achat 2 atomiseurs	100 %	Prise en charge par DPA
- Ensemencement espèces fourragères a Tafrata (20 ha)	100 %	Achevé en Mai 99
- Alimentation animale	100 %	
- Traitement du cheptel : 6000 têtes à Tafrata	0 %	Reporté au plan 99
- Traitement cheptel Tazekka	100 %	
Résultat 2.3	100 %	Prise en charge par DPA
<i>Action 2.3.1</i>		
- Organisation 2 voyages d'agriculteurs, Oriental et Khenifra	100 %	
<i>Action 2.3.2</i>		
- Formation ODECO	0 %	Reporté plan 99
<i>Action 2.3.3</i> à <i>2.3.4</i>	-	Processus continu

Plan d'Opérations 1999

Désignation	Taux de réalisation	Observations
Objectif n° 1 : Préparation du 3° plan d'action détaillé		
Résultat 1.1 : Equipe pluridisciplinaire constituée		
<i>Action 1.1.1</i> Trois animatrices, dessinateur	-	Processus continu
<i>Action 1.1.2</i> Expert nationaux et internationaux		
<u>Consultations nationales :</u>		
- Expert national	-	“
- Consultant APP (3 mois)	100 %	Achevé en Sep. 00
- Consultant Socio-forestier (3 mois)		
- Consultant foresterie (3 mois)		
- Consultant indicateurs de suivi (3 mois)	100 %	Achevé en Mar. 00
- Consultant élevage et aménagement des parcours (3 mois)	100 %	Achevé en Avr. 00
<u>Consultations internationales :</u>		
- Communication (diapositives) (1 mois)	100 %	
- Communication maquettes (1 mois)	100 %	
- Planification participative (1 mois)	100 %	
- Aménagement parcours (2 semaines)	100 %	
- Foresterie (1 mois)	100 %	
Résultat 1.2 Analyses des informations de base		
<i>Action 1.2.1</i> Rencontres	-	Processus continu
<i>Action 1.2.2</i> Analyse des informations de base	-	“
<i>Action 1.2.3</i> Etudes complémentaires (équipe du projet)	80 %	Etude hydrologique reporté au plan 00
<i>Action 1.2.4</i> Etudes complémentaires (autres institutions)	100 %	
Résultat 1.3 deuxième plan d'action rédigé		
<i>Action 1.3.1 à 1.3.6 :</i>		
<u>Réalisations physiques:</u>	-	Processus continu
<u>1- Gestion et réhabilitation des parcours et forêts :</u>		
- Mise en repos 4000 Ha + environ 50 Ha	50 %	Discussions avec populations Dir sur mise repos 2450 ha. Reporté en 00
- Semences pastorales Khmis M'touh (30 ha)	100 %	
- Semences ICARDA	0 %	Reporté au Plan 00
- Ensemencement Sidi Majbeur, Beni Snane et Bab Azhar 150 ha	0 %	ensemencement 100 ha reporté en 00.
<u>2- Conservation des sols :</u>		
- Protection des berges 10 ha Sidi Majbeur et N'guert	0 %	Tazekka : attente résultats consultation nationale en foresterie ; conservation des sols : actions reportées au Plan 00 puis complétés en 01
- Terrassements Sidi Majbeur, Beni Snane et N'guert	0 %	
- Lutte contre l'érosion et amén. foncier en bour à Sidi Majbeur	0 %	
- Elimination de la fougère dans la zone de Bab Azhar sur 10 ha.	0 %	
- Amélioration sylvo-pastorale sur la chênaie de Chiker sur 20 ha.	0 %	“ “
- Mûr de soutènement à Ghaffoula	0 %	“ “
- Plantations d'oliviers, d'amandiers et de câpriers à Sidi Majbeur, N'guert, Beni Snane et à Bab Azhar 10.000 plants	0 %	“ “
- Pépinières Bab Boudir	0 %	“ “
- Renforcement Pont N'guert	0 %	“ “
<u>3- Aménagement et gestion des eaux :</u>		
- Amén. source Boufar, de 400 ml de séguia et d'un bassin au douar Bni Abdelkrim (Bab Azhar).	100 %	
- Amén. de 500 ml de séguia Lakrate, captage de source Lakrate et d'un réservoir au douar Sidi Boualam (Bab Azhar).	100 %	Achevé en 01
- Amén. source Bin Louidane à Sidi Majbeur.	100 %	
- Amén. séguia Lhaouta El Barda de 250 ml à Sidi Majbeur.	100 %	
- Amén. séguia Lbhira de 400 ml à Sidi Majbeur.	100 %	“
- Amén. séguia Bouaboud de 300 ml à Sidi Majbeur.	100 %	“
- Amén. source Aounyalef, de la séguia de 1100 ml et d'un bassin d'accum. à El Kitoun.	100 %	
- Amén. source Lakhssisa au douar Sidi Majbeur	100 %	“
- Amén. source Sikha au douar Sidi Majbeur	100 %	“
- Amén. source Aïn Saïd et 2 bassins d'accum. à Yaghalal	100 %	“
- Amén. source Aïn Lakbira, 2 bassins d'accum. à Yaghalal	100 %	“
- Séguia Moulay Abdellah 640 ml	0 %	Reporté au Plan 00

4- Soutien à l'agriculture et à l'élevage :		
- 5000 plants (pommier, prunier, cognassier, poirier, cerisier)	100 %	Achevé en Mar. 00
- Contribution à l'achat des produits phytosanitaires et atomiseurs	100 %	Achevé en Oct. 00
- Intensification 5 ha de la luzerne (semences sélectionnés)	0 %	?
- Secteur oléicole unité de trituration	100 %	Achevé en Mar. 00. Association en cours de constitution. Fonctionnement Oct. 00
- Traitement paille à l'urée blocs multi-nutritionnels	100 %	Trait. à la paille changé en blocs multi-n.
- Santé animale	100 %	Prise en charge par la DPA
- Vaccination entérotoxémies et maladies parasitaires internes	100 %	Prise en charge par la DPA
5- Activités Génératrices de Revenus :		
- Caprins	50 %	A Tafrata achevé et à Tazekka reporté au plan 00. Cuniculture, couture, apiculture, achevé en Mar. 00. Reporté au Plan 00 pour d'autres associations.
- Cuniculture		
- Couture		
- Apiculture		
- Fours améliorés (350)	100 %	
Objectif n° 2 : Introduction de systèmes de production améliorés		
Résultat 2.1 : Coopératives créées		
<i>Action 2.1.1 : Rencontre et sensibilisation des populations sur les bénéficiaires accordés aux coopératives</i>	-	Processus continu
<i>Action 2.1.2 : L'appui technico-légal nécessaire pour les coopératives en constitution</i>	-	“ “
Résultat 2.2 : Actions retenues dans le plan d'action réalisées		
<i>Action 2.2.1 : Préparation des plans d'actions annuels</i>	-	“ “
<i>Action 2.2.2 : Définition des procédures pour l'engagement des fonds mis à la disposition du projet</i>	-	“ “
<i>Action 2.2.3 : L'appui technique et financiers pour la réalisation des activités définies lors de la phase diagnostic</i>	-	“ “
<i>Action 2.2.4 : Préparation du matériel de vulgarisation (figurines, diaporamas, maquettes)</i>	-	“ “
Résultat 2.3 : Capacités des membres des coopératives renforcées		
<i>Action 2.3.1 : Formation en aménagement de l'espace et à l'approche participative (4 voyages)</i>	100 %	
<i>Action 2.3.2 : Formation en gestion et comptabilité ODECO</i>	100 %	
<i>Action 2.3.3 : Formation en technique spécifique</i>	-	“ “
Résultat 2.4 : Capacité du personnel d'autres acteurs renforcées		
<i>Action 2.4.1 : Formation en planification participative</i>	100 %	
<i>Voyage en Italie de 3 Cadres</i>	100 %	
<i>Voyage en Pakistan de 2 Cadres</i>	100 %	
<i>Voyage en Syrie de 3 cadres</i>	100 %	
<i>Voyage en Australie de 3 cadres</i>	100 %	
<i>Voyage en Tunisie</i>	100 %	
<i>Action 2.4.2 : Séminaire de réflexion</i>	0 %	Reporté au Plan 00
Résultat 2.5 : Contrôle technique, financier et temporel du projet		
<i>Action 2.5.1 : Organisation d'un système de suivi</i>	0 %	Reporté au Plan 00

Plan d'Opérations 2000

Désignation	Taux de réalisation	Observations
Objectif n° 1 : Préparation du 3° plan d'action détaillé		
Résultat 1.1 : Equipe pluridisciplinaire constituée		
<i>Action 1.1.1</i> Trois animatrices, dessinateur	-	Processus continu
<i>Action 1.1.2</i> Expert nationaux et internationaux		
<u>Consultations nationales :</u>		
- Expert national	-	“ “
- Etude des besoins de la population du PNTZ en bois- énergie	0 %	Reporté au Plan 01
- Biodiversité et indicateurs de suivi	0 %	“ “
- Organisation d'un système de suivi d'impact des actions du projet	0 %	“ “
- Elaboration du site web du projet	100 %	
- Economie de l'eau	100 %	Achevé en 01
<u>Consultations internationales :</u>		
- Communication (finalisation production des boîtes à images)	100 %	
- Economie rurale (Etude des aspects agro- économiques)	100 %	
- Mise en place d'un programme de dév. de l'éco-tourisme	100 %	
Résultat 1.2 Analyses des informations de base		
<i>Action 1.2.1</i> Rencontres		
- Organisation d'un atelier de réflexion entre les membres des deux équipes.	100 %	
<i>Action 1.2.2</i> Analyse des informations de base	-	Processus continu
<i>Action 1.2.3</i> Etudes complémentaires (équipe du projet)		
- Distribution douars Tafrata, Phénomène du dualisme, connaissances locales en GRN	0 %	?
- Analyse coûts /Bénéfices des activités du projet	100 %	
<i>Action 1.2.4</i> Etudes complémentaires (autres institutions)		
- Etude de l'inventaire des ressources hydrologiques de la Tafrata	100 %	
Résultat 1.3 deuxième plan d'action rédigé		
<i>Actions 1.3.1. à 1.3.4 :</i> entamées dans d'autres douars	-	Processus continu
<i>Action 1.3.5 :</i> Analyses de faisabilité technique, organisationnelle et sociale des actions prioritaires identifiées		
- Constitution d'associations diverses	100 %	
- Examen faisabilité de chaque action proposée au cours des DIGRAP pour retenir les actions dans le plan d'opérations 2001	100 %	
<i>Action 1.3.6 :</i> Rédaction du prochain plan d'action	100 %	
Réalisations physiques:		
1- Gestion et réhabilitation des parcours et forêts :		
- Elimination fougère, par des coupes répétées, à Bab Azhar	20 %	Action lancée en Mars 01
- Aménagement de la pépinière d'essai de Bab Boudir	100 %	
- Réhabilitation des parcours par l'ensemencement des plantes pastorales à Ras El Ma et Sidi Majbeur sur 200 ha	0 %	Non disponibilité de semences pastorales
- Amélioration sylvo-pastorale sur la chênaie verte de Chikker (Dépressage pour ouvrir le peuplement sur 300 ha)	100 %	
- Amélioration sylvo-pastorale sur la chênaie verte de Chikker (clôture et ensemencement sur 50 ha)	0 %	Non disponibilité de semences sylvo-pastorales
- Mise en repos de 2450 ha du parcours dit "Dir" et enrichissement par semis d'espèces pastorales sur 50 ha environ	100 %	
- Collecte semences autochtones (Stipa, Artemisia et Atriplex)	100 %	
- Cloture 5 parcelles pour suivi biodiversité	100 %	
- Mise en repos de 3000 ha du parcours dit Solb-Nouamer et enrichissement par semis d'espèces pastorales sur 100 ha environ	20 %	Discussions et lancement délimitation
2- Conservation des sols :		
- Protection des berges 800 ml Oued Sidi Majbeur	100 %	
- Pont à N'Guert	100 %	
- Mur de soutènement à Ghaffoula	100 %	Achevé en 01
- Protection des berges d'oued par fixation mécanique et biologique sur 10 ha dans les zones de Sidi Majbeur et N'guert	0 %	Reporté au Plan 01
- Terrassement et semi-terrassement, aménagement de terrasses sur 10 ha dans les zones de Sidi Majbeur, Béni Smane et N'guert	0 %	“ “

- Lutte contre l'érosion et aménagement foncier en bour sur 1000 ml dans la zone de Sidi Majbeur	0 %	“	“
- Epierrage et terrassement dans la Daya de Chikker sur 20 ha	0 %	“	“
3- Aménagement et gestion des eaux :			
- Aménagement puit, 3 sources et 700 ml séguias à Sidi Majbeur	100 %		
- Captage de la source Sidi Slimane, aménagement de séguia sur 300 ml et d'un bassin à Aïn Bechar	100 %		
- Aménagement séguia Astour Lutz et Aghil, 2000 ml à Ras El Ma	100 %		
- Revêtement des séguias Bouâzzat sur 880 ml et Lahouit 1000 ml, et l'aménagement de la source Aïn Aglou au Douar N'guert	100 %		
- Captage source Sidi Slimane, seguia 300 ml, bassin à Ain Bechar	100 %		
- Captage deux sources, aménagement séguia 2500 ml et trois bassin à Bni Smane	100 %		
- Revêtement séguia 750 ml, source et bassin à Bni Abdelkrim	75 %		
- Captage source, aménagement séguia 1000 ml à Bouhjima	100 %		
- Aménagement séguia 500 ml, source et réservoir à Sidi Boulam	100 %		
- Aménagement séguia 1100 ml, source à El Kitoum	100 %		
- Aménagement deux sources et quatre bassins à Yaghalal	100 %		
- Aménagement d'une séguia de 750 ml à Ouled Salah	100 %		
- Aménagement d'une séguia de 450 ml à Ouled Draoui	100 %		
- Aménagement d'une séguia de 750 ml à M'zarcha	100 %		
- Aménagement séguia 1500 et 1000 ml, deux bassins à Fritissa	100 %		
- Aménagement séguia 1500 ml, deux bassins à Boumsaad	100 %		
- Aménagement séguia 2800 ml, source, bâches portées à Ghaffoula	100 %		
4- Soutien à l'agriculture et à l'élevage :			
Arboriculture:			
- Essais démonstration en traitements phyto (olivier, pommier, noyer), et utilisation des atomiseurs, et pièges sexuels	100 %		
- Achat de 20.000 plants fruitiers (divers pour arboriculture irriguée et en bour)	50 %	4780 ajoutés du Programme ordinaire de la DPA	
Maraîchage:			
- Achat de produits phytosanitaires et dix atomiseurs	100 %		
- Essais culturaux sur des variétés sélectionnées à Bni Smane, Sidi Majbeur et N'Guert	100 %		
Cultures fourragères:			
- Intensification de la luzerne au niveau des périmètres de PMH	0 %	?	
Santé animale:			
- Vaccinations du cheptel (19.633 têtes) contre l'entérotaxémie et autre	60 %	Programme ordinaire de la DPA	
5- Activités Génératrices de Revenus :			
- Caprins (103 caprins laitiers, 84 chèvres, 19 boucs, 22 caprins race Alpine)	100 %		
- Cuniculture (6 associations, 600 cages)	100 %		
- Oléiculture (unité d'extraction près de Guercif)	100 %	Action non prévue dans le Plan 00	
- Couture (9 associations équipées plus formation monitrices)	100 %		
- Apiculture (3 associations, Sidi Majbeur, Idissane et Bni Smane)	100 %		
Objectif n° 2 : Introduction de systèmes de production améliorés			
Résultat 2.1 : Coopératives créées			
<i>Action 2.1.1 : Rencontre et sensibilisation des populations</i>			
- 25 associations de douar plus associations féminines et de jeunes promoteurs	100 %		
- Divers ateliers DIGRAP et formations	100 %		
<i>Action 2.1.2 : L'appui technico-légal aux coopératives en constitution</i>			
- Appui par l'ODECO			
Résultat 2.2 : Actions retenues dans le plan d'action réalisées			
<i>Action 2.2.1 à 2.2.3 :</i>			
<i>Action 2.2.4 : Préparation du matériel de vulgarisation</i>			
- Finalisation de la boîte à image	100 %		
- Production du deuxième documentaire sur la vie du projet	0 %	Abandonné	
Résultat 2.3 : Capacités des membres des coopératives renforcées			

<p><i>Action 2.3.1 : Formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de quatre voyages pour agriculteurs et femmes, formation en approche participative 	100 %	
<p><i>Action 2.3.2 : Formation en gestion et comptabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois formations à l'ODECO (3 associations) 	100 %	
<p><i>Action 2.3.3 : Formation en technique spécifique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - PMH, phytopathologie et apiculture, élevage, alimentation, hygiène de l'eau 	100 %	
<p>Résultat 2.4 : Capacité du personnel d'autres acteurs renforcées</p>		
<p><i>Action 2.4.1 : Formation en planification participative</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyage d'étude en France - Voyage d'étude en Italie 	100 % 100 %	
<p><i>Action 2.4.2 : Séminaire de réflexion</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire sur la participation et partenariat dans la GRN 	100 %	
<ul style="list-style-type: none"> - Journée de réflexion sur la forêt et le développement de la montagne 	100 %	
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du stand du projet au 11eme festival des olives à Guercif 	100 %	
<p>Résultat 2.5 : Contrôle technique, financier et temporel du projet</p>		
<p><i>Action 2.5.1 : Organisation d'un système de suivi</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système d'indicateurs pour le suivi des activités du projet 	30 %	Système identifié avec le consultant international en économie rurale. L'identification de la consultation nationale en la matière est en cours

Plan d'Opérations 2001

Désignation	Taux de réalisation	Observations
Objectif n° 1 : Préparation du 3° plan d'action détaillé		
Résultat 1.1 : Equipe pluridisciplinaire constituée		
<i>Action 1.1.1</i> Trois animatrices, dessinateur	-	Processus continu
<i>Action 1.1.2</i> Expert nationaux et internationaux		
<u>Consultations nationales :</u>		
- Expert national	-	Démissionné en mars 01
- Etude des besoins de la population du PNTZ en bois- énergie	30 %	
- Biodiversité et indicateurs de suivi	65 %	
- Organisation d'un système de suivi d'impact des actions du projet	30 %	
- Economie de l'eau	100 %	
<u>Consultations internationales :</u>		
- Communication (finalisation production des boîtes à images)	0 %	Non encore autorisée
- Economie rurale (étude des aspects agro-économiques)	0 %	“ “
- Document méthodologique sur réalisations du projet	0 %	“ “
- Evaluation finale	100 %	
Résultat 1.2 Analyses des informations de base		
<i>Action 1.2.1</i> Rencontres		
- Pour délimitation parcours Solb Nouamer.	100 %	
<i>Action 1.2.2</i> Analyse des informations de base	-	Processus continu
<i>Action 1.2.3</i> Etudes complémentaires (équipe du projet)		
- Analyse coûts /bénéfices des activités du projet	100 %	
Résultat 1.3 deuxième plan d'action rédigé		
<i>Actions 1.3.1. à 1.3.4 :</i> poursuite	-	“ “
<i>Action 1.3.5 :</i> Analyses de faisabilité technique, organisationnelle et sociale des actions prioritaires identifiées		
- Examen faisabilité de chaque action proposée au cours des DIGRAP pour retenir les actions dans le prochain Plan	100 %	
<i>Action 1.3.6 :</i> Rédaction du prochain plan d'action	-	
Réalisations physiques:		
<u>1- Gestion et réhabilitation des parcours et forêts :</u>		
- Amélioration sylvo-pastorale : 20 enclos semenciers pour semences autochtones	0 %	
- Aménagement réserve à cerf, aménagement deux abris à observation et d'un secteur d'accès aux abris d'observation	5 %	Opération lancée
- Collecte semences autochtones (Stipa, Artemisia et Atriplex)	50 %	
- Multiplication semences autochtones, contrat avec Centre de production de semences pastorales Khmis M'Thout	0 %	
- Clôture de 30 ha dans la coopérative Al Kesb pour la production de semences pastorales autochtones	100 %	
- Cloture 5 parcelles pour suivi biodiversité	100 %	
- Mise en repos de 3000 ha du parcours dit Solb-Nouamer	80 %	Attente approbation des autorités locales
<u>2- Conservation des sols :</u>		
- Terrassement et semi-terrassement, aménagement de terrasses sur 10 ha dans les zones de Sidi Majbeur, Béni Snane et N'guert	100 %	
- Lutte contre l'érosion et aménagement foncier en bour sur 10 ha dans la zone de Sidi Majbeur	100 %	
- Epierrage et terrassement dans la Daya de Chikker sur 20 ha	100 %	
- Terrassement et aménagement des terrasses sur 4 ha à Ras el Maa	100 %	
- Terrassement et aménagement des terrasses sur 4 ha à Bni Snane	100 %	
- Epierrage 10 ha à Bni Snane, N'guert, Sidi Majbeur et Ain Bechar	100 %	
<u>3- Aménagement et gestion des eaux :</u>		
- Révetement séguia, bassin et bache portée à Bni Snane	70 %	
- 2eme phase séguia 1260 ml et bassin à Bouhjima	80 %	
- Révetement séguia 1000 ml à Aghil	54 %	
- Révetement séguia 1000 ml de la source à Chaabat Aghil, source Ain Boutama et bassin et abreuvoir à Ras el Maa	80 %	
- Révetement séguia 400 ml Ain Bechar	100 %	

- Construction séguia 750 ml et bâche à Oulad Draoui	90 %	
- Construction séguia 700 ml à Ouled Saleh	0 %	
- Construction séguia 500 ml à Boumsaad	40 %	
- Construction séguia 1000 ml à M'zarcha	40 %	
4- Soutien à l'agriculture et à l'élevage :		
Arboriculture en irrigué :		
- Achat 60 kits (séateurs, hachette et scie), 5 tronçonneuses et chaînes de rechange à Aghil, Ras el Ma, Beni Sane et Sidi Boulaam	100 %	
5- Activités Génératrices de Revenus :		
- Renforcement éducation environnementale, sanitaire et sur la planification	100 %	
- Cuniculture (achat 600 cages)	100 %	
- Couture (achat machines à coudre, a tricoter et à tisser)	100 %	
Objectif n° 2 : Introduction de systèmes de production améliorés		
Résultat 2.1 : Coopératives créées		
<i>Action 2.1.1 : Rencontre et sensibilisation des populations</i>	-	Processus continu
<i>Action 2.1.2 : L'appui technico-légal aux coopératives en constitution</i>		
- Appui par l'ODECO	-	“ “
Résultat 2.2 : Actions retenues dans le plan d'action réalisées		
<i>Action 2.2.1 à 2.2.3 :</i>	-	“ “
<i>Action 2.2.4 : Préparation du matériel de vulgarisation</i>		
- Finalisation de la boîte à image	0 %	
Résultat 2.3 : Capacités des membres des coopératives renforcées		
<i>Action 2.3.1 : Formation</i>		
- Organisation de trois voyages pour femmes	66 %	
- Organisation de deux voyages d'études pour pasteurs	100 %	
- Voyages d'études et formations pour apiculteurs	100 %	
<i>Action 2.3.2 : Formation en gestion et comptabilité</i>		
- Appui par l'ODECO	-	“ “
<i>Action 2.3.3 : Formation en technique spécifique</i>		
- Aménagement hydro-agricole, intensification de l'agriculture, montage et gestion de projets	-	“ “
Résultat 2.4 : Capacité du personnel d'autres acteurs renforcées		
<i>Action 2.4.1 : Formation en planification participative</i>		
- Voyage d'étude en Turquie pour 3 représentants des Eaux et Forêts (visites parcs nationaux)	100 %	
- Voyage d'étude en Italie pour 8 techniciens et 3 animatrices	100 %	
- Voyage au Colorado pour 1 cadre forestier	0 %	
- Visites des techniciens des deux cellules à d'autres projets similaires	100 %	
<i>Action 2.4.2 : Séminaires de réflexion</i>		
- Séminaire pour présenter les résultats de l'évaluation	0 %	
Résultat 2.5 : Contrôle technique, financier et temporel du projet		
<i>Action 2.5.1 : Organisation d'un système de suivi</i>		
- Mise en place d'un système d'indicateurs pour le suivi des activités du projet	50 %	La consultation nationale en la matière est en cours

ANNEXE 5

**Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza
(GCP/MOR/016/ITA)**

**Mission d'évaluation conjointe
Italie-FAO-Maroc**

FICHE TECHNICO-ECONOMIQUES DE QUELQUES ACTIONS DU PROJET

I. Domaine d'intervention : Gestion et réhabilitation de terrains de parcours

II. Action : Amélioration pastorale

III. Localisation : Tafrata (terrain de parcours du Dir)

V. Consistance prévisionnelle du projet :

Désignation de l'opération	Quantité	Coût unitaire (USD)	Total (USD)	Observations
- Achat de semences	800 kg	15	12.000	
- Travaux de scarifiage + Semis	50 ha	40	2.000	
- Clôture biologique sur 10 km	5000 plants	1	5.000	
- Imprévus	-	-	1.000	
- Compensation de mise en repos de 2450 ha	-	-	2.450	A la charge de la DNP
TOTAL			22.450	

VI. Coût prévisionnel du projet : 22.450 USD

VII. Nombre de bénéficiaires : Ayant droit de Fritissa

VIII. Impact du projet :

Amélioration de l'offre fourragère à 250 UF/ha/an, soit un accroissement, par rapport à la situation initiale de 150 UF/ha, ou l'équivalent de 150 kg d'orge/ha

IX. Consistance réelle du projet :

Désignation de l'opération	Quantité	Coût unitaire (USD)	Total (USD)	Observations
- Collecte de semences locales	100 JT	11	1.100	
- Acquisition semences CPSP Khmis Mtouh	850 kg	10	8.500	A la charge de la DNP
- Travaux de sol pour ensemencement	50 ha	20	1.000	
- Compensation de mise en repos pour 2450 ha	800 qx	28.5	22.800	A la charge de la DNP
TOTAL			33.400	

X- Coût réel du projet : 33.400 USD

XI- Nombre de bénéficiaires : 128 bénéficiaires relevant de l'association de développement local de Fritissa

XII- Problèmes soulevés lors de la réalisation de ces actions :

- Contraintes structurelles : sécheresse et variations spatiale et temporelle des précipitations
- Indisponibilité des semences pastorales adaptées à la zone de Tafrata
- Problèmes liés au statut juridique des terres collectives : limites entre le terroir de Houara Ouled Rahou (Province de Taza) et le terroir de Ouled Lhaj (Province de Taourirte)
- Problème lié aux ayant droit non résidents, ressorti lors de la distribution de l'indemnité de mise en repos
- Problèmes liées à l'exploitation du parcours par d'autres pasteurs venus d'autres régions du Maroc (transhumants et nomades)

I. Domaine d'intervention : Gestion et réhabilitation des parcours et forêts

II. Action : Amélioration sylvo-pastorale : dépressage de Chêne-vert

III. Consistance :

- Superficie : 300 ha.
- Localisation : Forêt de Chikker (100 ha zone Khabab, 50 ha zone Ain Bechar, 50 ha zone Béni Snane, 50 ha zone Idissane, 50 ha zone Admame).
- Méthodologie : opération de dépressage de chêne-vert pour ouvrir le peuplement dans le cadre d'une convention avec les associations locales et sous l'encadrement technique du service du parc national.

IV. Coût prévisionnel de l'opération : 30.000 USD

V. Input :

Convention avec les associations de la zone de Ain Khabab, Ain Bechar, Béni Snane, Idissane et Adémame pour la réalisation de l'opération de dépressage.

VI. Coût de l'opération :

100 USD par hectare sous forme de main d'œuvre pour réaliser le dépressage.

VII. Impact :

- Favoriser la régénération naturelle de chêne-vert
- Augmenter la production fourragère de 200 UF/ha à 600 UF/ha
- Favoriser le peuplement futur de chêne-vert : augmentation de la production du bois de 30 sters/ha à 40 sters/ha.

VIII. Coût réel de l'opération : 30.050 USD

IX. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Temps nécessaire à trouver un consensus entre la Commune, la DREF et les associations bénéficiaires quant au déroulement de l'action.
- Difficultés de choix de sites de dépressage : les sites proposés par les associations ne correspondent à ceux désignés par le plan d'aménagement des forêts

I. Domaine d'intervention : Conservation des sols

II. Action: Travaux de lutte contre l'érosion et aménagement foncier en bour

III. Localisation : Douar Sidi Majbeur, cercle de Taza C.R. de Bab Bou Idir

IV. Superficie : 10 ha

V. Consistance du projet :

- Les terrassements en terrain de toute nature
- Le revêtement de cordon et drainage des eaux de ruissellement
- La construction de murs et seuil en pierres sur 1000 ml
- Le remblai

VI. Coût prévisionnel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 16.900,00 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 10.100,00 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisée	: 4.275,00 USD
TOTAL	: 31.275,00 USD

VII. Nombre de bénéficiaire : 15 foyers

VIII. Impact du projet : Stabilisation du sol des terrains en pente et lutte contre l'érosion.

IX. Coût réel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 15.295,00 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 10.099,70 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisé	: 4.275,00 USD
TOTAL	: 29.669,70 USD

X. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Indisponibilité de main d'œuvre non spécialisée à cause de son occupation par les travaux de labour, récolte des olives, etc.

I. Domaine d'intervention : Conservation des sols

II. Action: Travaux d'épierrage et terrassements

III. Localisation : Daya de Chikker – Cercle de Taza C.R. de Bab Bou Idir

IV. Superficie : 20 ha

V. Consistance du projet :

- Epierrage et talutage
- Terrassements et remblaiement

VI. Coût prévisionnel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 2.500,00 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 11.500,00 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisée	: 5.800,00 USD
TOTAL	: 19.800,00 USD

VII. Nombre de bénéficiaire : 100 foyers

VIII. Impact du projet :

Augmentation du rendement agricole par la mise en valeur des terrains agricoles pierreux.

IX. Coût réel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 2.128,00 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 11.490,00 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisée	: 5.800,00 USD
TOTAL	: 19.418,00 USD

X. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Indisponibilité de main d'œuvre non spécialisée à cause de son occupation par les travaux de labour, récolte des olives, etc.

I. Domaine d'intervention : Aménagement et gestion des eaux

II. Action : Aménagement de la séguia d'Ain Bechar.

III. Localisation :

- Douar Ain Bechar
- Zone de Tazekka
- Commune Rurale de Bab Bou Idir
- Cercle de Taza
- Province de Taza

IV. Nombre de bénéficiaire : 30 foyers, soit 180 habitants

V. Association concernée : Ain Bechar

VI. Nature des travaux:

Revêtement séguia en béton au douar sur 400 ml (2^{ème} tranche)

VII. Coût prévisionnel de l'action :

- Contribution FAO	: 13.000,00 USD
- Participation des bénéficiaires	: 3.000,00 USD
- Coût Total	: 16.000,00 USD

VIII. Impact:

- Amélioration de l'efficacité du réseau
- Amélioration de revenus des agriculteurs

IX. Coût réel de l'action :

- Contribution FAO	: 11.865,30 USD
- Participation des bénéficiaires	: 3.000,00 USD
- Coût Total	: 14.865,30 USD

X. Principaux problèmes rencontrés de l'exécution :

- Indisponibilité de main d'œuvre non spécialisée à cause de son occupation par les travaux de labour, récolte des olives, etc.

I. Domaine d'intervention : Aménagement et gestion des eaux

II. Action: Aménagement de la séguia de Fritissa

III. Localisation : Douar Fritissa, Cercle de Guercif C.R. Houara Ouled Rahou.

IV. Superficie : 10 ha

V. Consistance du projet :

- Aménagement de la séguia sur une longueur de 1000 ml

VI. Coût prévisionnel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 10.000,00 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 3.000,00 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisée	: 4.300,00 USD
TOTAL	: 17.300,00 USD

VII. Nombre de bénéficiaire : 50 foyers

VIII. Impact du projet :

Extension de la superficie irriguée de 10 ha

IX. Coût réel du projet :

- Participation FAO achat des matériaux	: 9.724,30 USD
- Participation FAO main d'œuvre qualifiée	: 3.000,00 USD
- Participation population main d'œuvre non spécialisée	: 4.300,00 USD
TOTAL	: 17.024,30 USD

X. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Indisponibilité de main d'œuvre non spécialisée à cause de son occupation par les travaux de labour, récolte des olives, etc.
- Fréquence discontinue de l'effectif de la main d'œuvre requis

I. Domaine d'intervention : Intensification de l'agriculture et de l'élevage

II. Action : Intensification des cultures et lutte contre les maladies

III. Coût prévisionnel du projet : 10.000 U.S.D

IV. Nombre de bénéficiaires : 10 douars

V. Consistance

L'intensification des cultures maraîchères et le développement de l'arboriculture devait être réalisé à travers l'achat d'atomiseurs et de produits phytosanitaires . Les produits phytosanitaires devaient être acquis par le projet pour réaliser des séances de démonstrations de lutte contre les maladies des plantes ayant un impact économique sur la production . Les thèmes retenus concernaient :

- L'initiation à l'utilisation des atomiseurs
- L'utilisation des pesticides
- Les précautions à prendre lors des traitements
- Le respect des règles de la préservation de l'environnement
- La lutte contre les courtilières des cultures maraîchères
- La lutte contre les vers blancs des céréales

VI. Impact

Vulgariser les techniques modernes contre les maladies des plantes ayant un impact économique sur la production.

VII. Coût réel du projet : 10.203,00 USD

VIII. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Faible entretien et mauvaise exploitation des atomiseurs dans certains douars
- Faible participation financière dans le compte de l'association dans certains douars

I. Domaine d'intervention: Intensification de l'agriculture et de l'élevage

II. Action : Amélioration de la productivité de l'olivier

III. Localisation: - Zone de Tazekka

VI. Nombre de bénéficiaire/ Superficie : 40 foyers; 20 Ha

V. Associations concernées : Aghil, Ras El Ma, Bni Snane, Sidi Boualam

VI. Nature des travaux:

Achat de matériel de taille:

- 60 Kits(sécateurs, hachette et scie)
- 5 tronçonneuses
- Chaînes de rechange

VII. Coût prévisionnel de l'action :

- Contribution FAO	: 11.500,00 USD
- Participation des bénéficiaires (Evacuation de bois de taille et 5 % du coût des tronçonneuses)	: 1.000,00 USD
Total	: 12.500,00 USD

VIII. Impact:

- Améliorer la productivité de l'olivier
- Atténuer les dégâts des ennemis et ravageurs de l'olivier
- Faciliter la récolte des olives

IX. Coût réel de l'action :

- Contribution FAO	: 6.768,00 USD
- Participation des bénéficiaires (Evacuation de bois de taille et 5 % du coût des tronçonneuses)	: 1.000,00 USD
Total	: 7.768,00 USD

X. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Insuffisance du matériel à distribuer
- Qualité médiocre de certains matériel distribué

N.B/ Le nombre d'associations bénéficiaires a atteint 20 (18 à Tazekka et 2 à Tafrata)

I. Domaine d'intervention : Diversification des activités économiques (composante genre: femmes rurales)

II. Action : Développement de la cuniculture

III. Localisation : Tafрата et Tazekka

IV. Bénéficiaires : 30 femmes rurales

V. Coût prévisionnel du projet : 15.000 USD

VI. Consistance :

Acquisition de 600 cages cunicoles dont 240 pour la maternité et 360 pour l'engraissement ainsi que l'encadrement en techniques zootechniques et vétérinaires des femmes rurales. Les bénéficiaires participeront par l'achat de reproducteurs, des aliments et la cotisation pour l'achat des cages à hauteur de 50 %.

VII. Impact de l'action :

Désignation	Total par femelle reproductrice et sa suite		Total par bénéficiaire détenant 5 femelles reproductrices	
	En Dh	en USD	en Dh	En USD
Charges annuelles :				
- Achat de lapins.....	100	10	50	50
- Alimentation de la mère et ses suites.....	1450 (580 kg)	145	7250 (2900 Kg)	725
- Frais vétérinaires.....	600	60	3000	300
- Achat de cages.....	800	80	4000	400
Recettes :				
- Produits (10 % mortalité)	4060 (58 jeunes)	406	20300	2030
Valeur ajoutée (Recettes – charges)	1110	111	5550	555

VIII. Coût réel de l'action : 15.000,00 USD

IX. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Insuffisance de cages distribués
- Cherté des aliments et des vaccins
- Faible participation financière pour l'achat de reproducteurs dans certains douars

I. Domaine d'intervention : Diversification des activités économiques (composante genre: jeunes filles)

II. Action : Développement de la couture

III. Localisation : Tafрата et Tazekka

IV. Bénéficiaires : 30 jeunes filles

V. Coût prévisionnel du projet : 3.000 USD

VI. Consistance :

Acquisition de machines à tricoter, à tisser et à broder.

VII. Impact de l'action :

Diversification des métiers et amélioration des revenus des jeunes filles.

VIII. Coût réel du projet : 8.590,00 USD

IX. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Insuffisance de machines distribuées
- Insuffisance de durée de formation

I. Domaine d'intervention : Diversification des activités économiques (composante jeunes promoteurs)

II. Action : Apiculture

III. Localisation : Ghaffoula, Bni Snane, Idissane et Sidi Majbeur

IV. Bénéficiaires : 40 jeunes promoteurs

V. Coût prévisionnel du projet : 40.000 USD

VI. Consistance :

Les jeunes participeront à la constitution du fonds de roulement de leur association à raison de 150 USD par personne ; soit 6.000 USD pour les quatre associations.

- Achat de matériel de production : 35.000USD
- Achat de matériel de visite : 2.500USD
- Achat de matériel de récolte : 2.000USD
- Achat de produits d'entretien : 500USD

VII. Impact de l'action :

Améliorer les revenus des jeunes ruraux

- Charges en année de croisière : 9.000 USD
- Production en année de croisière : 117.000 USD
- Revenu annuel par jeune : 2.700 USD

VIII. Coût réel de l'action : 46.355 USD

IX. Principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution :

- Faible participation financière dans le compte de l'association dans certains douars

N.B/ L'association de Ghaffoula a été remplacée par Fritissa afin de satisfaire les autres jeunes non bénéficiaires de la première distribution.